



**CAN FÉMININE 2024**  
**LES «VERTES»**  
**FIXÉES SUR LEURS**  
**ADVERSAIRES**  
**VENDREDI**

P.12



**CAF AWARDS-2024**  
**GOURI SE**  
**CONTENTE**  
**DE LA 10<sup>E</sup> PLACE**

P.12

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 // N°951 // PRIX 20 DA

36 ANS APRÈS LA PROCLAMATION DE L'ÉTAT DE PALESTINE À ALGER

## LA RÉSISTANCE INÉBRANLABLE

P.4



LA SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAINE À LA SÉCURITÉ CIVILE L'EXPRIME

## VOLONTÉ DE RESSERRER LES LIENS ENTRE L'ALGÉRIE ET LES ETATS-UNIS

P.4



MOHAMED MEZIANE :

## SERVIR LE CITOYEN EST « LA BOUSSOLE QUI NOUS GUIDE »

P.2



RISQUES SISMIQUES EN ALGÉRIE

## LE JAPON APPORTE SON EXPERTISE

P.16



## L'ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE DU SECOND MANDAT PRÉSIDENTIEL

# FACE À DES DÉFIS ET DES PRIORITÉS MULTIPLES

**L'ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE DU SECOND MANDAT PRÉSIDENTIEL DE M. ABDELMADJID TEBBOUNE, UN GOUVERNEMENT ÉLARGI S'IL EN EST AVEC LE MAINTIEN DE CERTAINS TITULAIRES DE PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS IMPORTANTS DONT LES FINANCES ET L'INTÉRIEUR, A DEVANT ELLE DES DÉFIS IMPORTANTS, STRATÉGIQUES.**

Lire en page 3



## CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

# L'ALGÉRIE APPELLE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ À FAIRE RESPECTER SES RÉSOLUTIONS

Le Conseil de sécurité « a échoué à prendre des mesures décisives, des dizaines de milliers de vies ont été perdues ». Des centaines de milliers de personnes subissent la faim, la maladie et le déplacement forcé à Gaza ». La priorité pour le Conseil de sécurité est de faire cesser la « tragédie » et « le massacre en cours en imposant un cessez-le-feu immédiat, permanent et sans conditions dans la bande de Gaza et au Liban ».

P.4

YACINE EL-MAHDI OUALID :

**«Promouvoir la culture de l'entrepreneuriat»**

Yacine El-Mahdi Oualid a pris, hier, ses fonctions de ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en remplacement de M. Yacine Mirabi. M. Oualid a exprimé, lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en lui, en le nommant à la tête de ce ministère, saluant les efforts de son prédécesseur pour la promotion du Secteur et l'ouverture de perspectives aux apprenants dans les différents centres et instituts de formation. «L'Algérie est aujourd'hui orientée vers la construction d'une économie forte et prospère et l'ouverture de différents domaines pour l'autonomisation des jeunes», a ajouté M. Oualid, soulignant qu'avec le concours des cadres du secteur, la formation et l'enseignement professionnels seront un moteur pour les différentes réformes, et permettront d'assurer une main d'œuvre qualifiée, et de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat au niveau des centres». Pour sa part, M. Mirabi a félicité son successeur, lui souhaitant «plein succès dans la poursuite de ce processus», visant à relier le secteur de la formation professionnelle au développement global dans toutes ses dimensions économique, éducative et sociale.

MOHAMED SEGHIR SAÛDAOUI :

**«Aplanir les difficultés»**

Mohamed Seghir Saâdaoui a pris, hier, ses fonctions de ministre de l'Éducation nationale, en remplacement de M. Abdelhakim Belaabed. M. Saâdaoui a exprimé, dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, ses sincères remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en sa personne «pour veiller à la gestion de ce Secteur important et sensible». Le nouveau ministre a assuré qu'il œuvrera «avec le concours de la famille éducative et toute sa composante pour aplanir les difficultés auxquelles le Secteur est confronté», tout en souhaitant que «les choses se déroulent dans les meilleures conditions pour réaliser les meilleurs résultats». Il a également salué les efforts consentis par M. Belaabed, au profit du Secteur de l'éducation et de la famille éducative.

SORAYA MOULOUDJI :

**Le développement social fait partie des priorités du programme présidentiel»**

Soraya Mouloudji a pris, hier, ses fonctions de ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en remplacement de Kaoutar Krikou. Mme Mouloudji, qui était à la tête du ministère de la Culture et des Arts, a «adressé ses remerciements au président de la République pour cette confiance renouvelée en sa personne et sa nomination à la tête d'un ministère aussi important», dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs. «Le développement social figure parmi les priorités du programme du président de la République» Mme Mouloudji a rappelé que «le développement social figure parmi les priorités du programme du président de la République, qui place le citoyen, particulièrement les catégories vulnérables, au cœur des préoccupations de l'Etat». Mme Krikou a, elle aussi, adressé ses remerciements au chef de l'Etat pour la confiance renouvelée en sa personne et sa nomination en tant que ministre des Relations avec le Parlement, souhaitant à Mme Mouloudji plein succès dans ses nouvelles fonctions.

MOHAMED MEZIANE :

**Servir le citoyen est «la boussole qui nous guide»**

**Le nouveau ministre de la Communication a souligné que «les transformations qualitatives que connaît l'Algérie nous incitent à faire preuve de vigilance et à s'imprégner des valeurs nationales en toutes circonstances». Il s'est convaincu que la situation actuelle «exige de nous une plus grande mobilisation pour contribuer au processus de développement et garantir le service public du secteur médiatique national».**

Mohamed Meziane a pris, hier, ses fonctions à la tête du ministère de la Communication, en remplacement de Mohamed Laagab. M. Meziane a exprimé, lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, sa profonde gratitude au président de la République pour la confiance qu'il a placée en sa personne pour occuper ce poste dans ces circonstances «particulières» afin de contribuer, a-t-il dit, par «des efforts inlassables à permettre au Secteur médiatique national de réaliser des avancées qualitatives supplémentaires pour être à la hauteur de la réputation et de la position de l'Algérie au niveau international, ainsi que de ses valeurs culturelles, son poids et ses aspirations». Le ministre de la Communication a affirmé que l'une des premières actions qu'il prendra aura pour objectif d'œuvrer à promouvoir le Secteur médiatique, tous organes confondus, aux plus hauts niveaux, soulignant que le



Mohamed Meziane

service du citoyen est «la boussole qui nous guide». «Après l'analyse, l'évaluation, la réflexion et la prospection, nous lancerons les chantiers nécessaires afin de les transformer en plans d'action conformes aux dimensions politiques de ce secteur stratégique», a-t-il ajouté. «Faire preuve de vigilance» Pour M. Meziane,

«les transformations qualitatives que connaît l'Algérie nous incitent à faire preuve de vigilance et à s'imprégner des valeurs nationales en toutes circonstances», se disant convaincu que la situation actuelle «exige de nous une plus grande mobilisation pour contribuer au processus de développement et garantir le service

public du secteur médiatique national». «Ces valeurs auxquelles nous croyons reflètent le parcours historique du Secteur médiatique national», a-t-il soutenu. De son côté, M. Laagab a félicité le nouveau ministre de la Communication, lui souhaitant succès dans ses fonctions.

R.N.

SAÏD SAYOUD :

**«Travailler sans relâche et s'engager dans une nouvelle démarche»**

Saïd Sayoud a pris ses fonctions à la tête du ministère des Transports, en remplacement de M. El Habib Zahana. M. Sayoud a exprimé, lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, sa gratitude au président de la République pour la confiance placée en sa personne, soulignant «l'importance du Secteur des Transports dans la vie économique et sociale du pays». Affirmant son engagement à poursuivre les efforts déployés dans le Secteur qui connaît «un bond qualitatif riche en réalisations», M. Sayoud a mis l'accent sur «l'impérative mobilisation» pour continuer à travailler à tous les niveaux en vue de pro-

mouvoir davantage ce Secteur. Le ministre a appelé les cadres et les fonctionnaires du ministère ainsi que les établissements sous tutelle à «travailler sans relâche et à s'engager dans une nouvelle démarche reposant sur des mécanismes de gestion modernes», s'engageant «à ne ménager aucun effort et à associer toutes les compétences sans exclusive, en vue d'atteindre de meilleurs niveaux pour édifier une Algérie victorieuse».

De son côté, M. Zahana a évoqué «les opportunités et les défis» auxquels est confronté le secteur des Transports en Algérie, saluant, à cette occasion, «la

compétence et l'expérience» du nouveau ministre qui permettront au Secteur de «réaliser les objectifs fixés». Pour rappel, M. Sayoud avait occupé plusieurs postes, notamment cadre central au ministère de l'Habitat, directeur général de plusieurs offices de promotion et de gestion immobilière, notamment dans les wilayas d'Alger et de Blida, puis wali délégué de la circonscription administrative d'Hussein Dey. Avant d'être nommé ministre des Transports, M. Sayoud était wali d'Oran depuis 2021, muté de la wilaya de Saïda où il avait occupé le même poste.

MOHAMED BOUKHARI :

**«Réduire la dépendance aux hydrocarbures»**

Boukhari prend ses fonctions de ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Boukhari a remercié le président de la République pour la confiance placée en lui en le nommant à ce poste, mettant en avant son engagement à œuvrer en étroite collaboration avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché pour concrétiser les engagements du président Tebboune. M. Boukhari a insisté sur l'importance de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une feuille de route visant à diversifier l'économie nationale, à réduire la dépendance aux hydrocarbures et à maintenir les équilibres financiers du pays. Avant sa nomination, M. Boukhari occupait le poste de Conseiller du président de la République chargé des finances, des

banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux. Né en 1973 à Alger, M. Boukhari est professeur universitaire et expert agréé auprès de plusieurs organisations internationales. Marié et père de deux enfants, il est titulaire d'un doctorat en économie obtenu en Russie, en plus de nombreuses autres qualifications. Dans le cadre du remaniement du Gouvernement, Tayeb Zitouni, qui occupait auparavant le poste de ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a été nommé ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, marquant ainsi une séparation des portefeuilles du commerce extérieur et intérieur. M. Zitouni a exprimé ses remerciements au président de la

République, pour le renouvellement de sa confiance, saluant «ses efforts constants pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers la restructuration du marché national, en phase avec les transformations économiques et sociales». Il a souligné que cette réorganisation reflète les engagements électoraux du Président de la République, illustrés par la création d'un ministère consacré au commerce intérieur et à la régulation du marché. M. Zitouni a également félicité le nouveau ministre, lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions en tant que ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, tout en rappelant «les progrès déjà réalisés dans ce domaine sous les instructions du Président de la République».

R.N.

L'ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE DU SECOND MANDAT PRÉSIDENTIEL

# Face à des défis et des priorités multiples

L'équipe gouvernementale du second mandat présidentiel de M. Abdelmadjid Tebboune, un gouvernement élargi s'il en est avec le maintien de certains titulaires de portefeuilles ministériels importants dont les Finances et l'Intérieur, a devant elle des défis importants, stratégiques. Sur le plan politique d'abord, le gouvernement Larbaoui II va poursuivre le renforcement des actions de l'État envers le citoyen avec un plus grand rapprochement de l'administration et des collectivités locales des préoccupations citoyennes.

**Merouane Korso**

Autant dans le domaine du développement local (éducation, santé, routes, transports) qu'en matière de délivrance de documents administratifs, de bonne gouvernance et de gestion des collectivités locales. Il s'agit également de renforcer les acquis démocratiques avec une amélioration de la synergie entre l'état et les partis politiques, et, en particulier, l'action citoyenne des partis par rapport à l'accompagnement des efforts de l'état dans le domaine de la bonne gouvernance et la transparence dans les décisions des collectivités locales en direction de la demande sociale. Dans le domaine économique et financier, en second lieu, l'équipe gouvernementale a devant elle, en particulier les départements en charge des volets économie-commerce-énergie-transport, un copieux plan de charge : maintenir la dynamique actuelle d'une croissance économique de plus de 3%, éviter les déficits budgétaires, et, en parallèle, maintien de la satisfaction de la demande sociale en termes de produits de large consommation, dont ceux importés. Les défis sont énormes en ce que le nouveau gouvernement doit jouer à l'équilibriste entre le maintien d'un certain confort social des citoyens par rapport à la disponibilité et à des prix abordables des produits de large consommation, le containement de l'inflation à moins de 4-3%, et

d'autre part, libérer les investissements créateurs de postes de travail et de richesses avec la relance de la production nationale et, en parallèle, ne pas brider les importations de demi-produits nécessaires à l'appareil de production nationale. Le président Abdelmadjid Tebboune, en mettant en place un gouvernement Larbaoui II, moins de deux mois après sa réélection, donne en fait le tempo pour une nouvelle vision des objectifs à réaliser durant son second mandat, à savoir une plus grande fluidité de l'action de l'état d'abord en direction du citoyen et la demande sociale, le maintien du caractère social de l'état algérien, tout en ne dérogeant pas aux principes économiques d'une croissance soutenue certes par le secteur énergétique (gaz, pétrole, pétrochimie), mais également par la production nationale hors hydrocarbures (agriculture, ciments, acier, minerais, services) qui devrait bénéficier d'importants investissements et un soutien financier par des prêts bancaires judicieux. Sur le plan diplomatique, le nouveau gouvernement aura deux grandes missions : d'abord maintenir la voix de l'Algérie parmi les grands décideurs politiques de la planète au sein des grands ensembles politiques dont les Nations-Unies, les Non-Alignés, ou l'Union africaine et les groupes régionaux (G20, etc.). Car l'Algérie reste un des acteurs-clés du soutien international à la cause palestinienne en



ces moments difficiles pour le peuple palestinien, ensuite il y aura la question de la décolonisation du Sahara Occidental à imposer à l'agenda de l'ONU comme question prioritaire, et, en parallèle, l'Algérie devrait jouer les premiers rôles autant au sein de la Ligue arabe qu'au sein de l'Union africaine par rapport aux défis géostratégiques qui menacent ces deux ensembles politiques continentaux. Les challenges sont ainsi énormes : d'abord pour le ministère de la défense nationale avec la nomination de M. Said Chanegriha au poste de ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Un poste sensible et important au regard des missions dévolues à l'ANP autant pour la défense du territoire national contre toute menace

extérieure que pour moderniser, développer et former le potentiel de défense militaire et stratégique du pays. Le maintien à leur poste de MM. Attaf (affaires étrangères) et M. Ibrahim Merad (Intérieur et collectivités locales) témoigne de la volonté du président Tebboune de poursuivre une certaine dynamique dans la vision de la gestion des affaires du pays, ainsi que par la cohésion de l'action de l'état au plus haut niveau de responsabilités, d'autant que les deux ministres ont accompli un travail remarquable durant le premier mandat du chef de l'état. Dans l'exécutif Larbaoui II, qui correspond donc à un reprofilage gouvernemental, le ton a été donné pour une régénération de l'action de l'état dans certains domaines névralgiques, porteurs de croissance économique, d'amélioration des conditions sociales des citoyens et de maintien de l'effort de développe-

ment multisectoriel du pays par d'importants investissements humains et financiers. Des changements de postes ont été introduits pour certains détenteurs de portefeuilles ministériels, et de nouvelles nominations, dont celle de M. Mohamed Meziane au département de la Communication. Un secteur important dans la stratégie de communication du gouvernement, et de politique étrangère en particulier dans la mesure où l'Algérie se doit de se protéger face à la menace extérieure sous forme d'attaques médiatiques qui ont été observées ces derniers temps. Une bonne communication et une presse lucide, consciente des enjeux politiques du moment, est à même d'accompagner l'État algérien dans ses efforts de développement social et économique, et de répondre aux menaces extérieures. Le gouvernement Larbaoui II aura ainsi un ordre du jour important, poursuite des réformes économiques, soutien de l'État aux couches sociales défavorisées et maintien de l'action diplomatique de l'Algérie au sein des grands ensembles internationaux, dont les Nations-Unies pour faire entendre la voix des peuples opprimés. Quant au plan interne, la mission du gouvernement Larbaoui II est simple : maintien des grands équilibres macro-économiques, de la croissance et satisfaction des besoins de la demande sociale.

M. K.

MOHAMED ACHIR, ÉCONOMISTE

## Le remaniement ministériel implique une nouvelle stratégie

Le remaniement ministériel opéré, lundi, par le président de la République a suscité des réactions de la part de différents spécialistes. Pour l'économiste Mohamed Achir, ce remaniement est basé sur «une nouvelle stratégie et un nouveau plan d'actions dans le cadre de l'exécution de son programme et de ses engagements électoraux», arguant que ce changement est essentiellement axé autour de l'économie, occasionnant la reconfiguration de certains ministères. «Ce remaniement, attendu, répond à la vision du président de la République à réaliser ses engagements tenus en campagne électorale et concrétiser les promesses lancées dans son programme politique», a déclaré M. Achir lors de son intervention à la radio chaîne 3. Selon lui, le président de la République entend «doter certains départements ministériels de moyens afin de mettre à exécution les grands projets, notamment en dotant le secteur de l'énergie d'un ministère de souveraineté et qui s'inscrit dans un contexte énergétique mondial particulier» «Le président de la République a une

vision stratégique pour valoriser le secteur de l'énergie, étant donné son importance, et ce dans le sillage de diversifier l'économie, notamment le secteur minier, considéré, désormais, comme un secteur stratégique dans la politique de développement des exportations hors hydrocarbures», a-t-il indiqué en ajoutant : «Globalement, l'énergie et les mines constituent deux secteurs stratégiques qui connaissent de grands projets structurants pouvant à même de créer un phénomène d'entraînement pour d'autres secteurs», citant au passage les mégaprojets des complexes de phosphate (Bled Hedba), du fer (Gara Djebilet) et de zinc (Amizour). Par ailleurs, ajoute M. Achir, «le commerce extérieur peut-être un levier pour soutenir la production nationale», précisant que «c'est un secteur qui requiert une politique de commerce international qui appelle au développement de la consommation domestique». Car, dit-il, «on ne peut décloisonner les deux secteurs». «Nous sommes dans une chaîne de valeur internationale où tous les maillons de la chaîne

de diversification de l'économie sont liés», fait-il remarquer, prônant de «ne pas se limiter à des mesures serrées dans une stratégie globale, mais avoir une politique économique intégrée qui va appuyer la production nationale». Une politique du commerce extérieur, recommande l'expert, «nécessite aussi une politique de change adéquate». «Il faut gérer le taux de change de façon qui répond justement, aux objectifs tracés dans le programme de diversification de l'économie, surtout en ce qui concerne la remontée des filières», développe-t-il, relevant qu'il y a, là, un choix des filières à valoriser, tant en terme d'une stratégie de substitution des importations qu'en terme d'une stratégie de pénétration dans les marchés à l'international». Pour M. Achir, il s'agit d'un «packaging de stratégies coordonnées et cohérentes qui sont planifiées et qui prennent en considération à la fois les besoins du commerce extérieur pour l'industrie et la consommation, en ce sens pour faciliter l'importation dans certains créneaux et protéger le produit national.

I.B.

MOHAMED ARKAB :

## Nos ressources minières «exploitées de manière responsable»

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables, Mohamed Arkab, a déclaré que la nouvelle organisation du secteur, reflète l'engagement ferme du président Tebboune à soutenir une stratégie énergétique nationale ambitieuse dans le but de garantir la sécurité énergétique et de promouvoir un développement durable et inclusif. Lors de la cérémonie d'installation de Karima Taher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargée des mines, et de Noureddine Yassa, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargé des énergies renouvelables, M. Arkab a souligné que l'Algérie dispose de vastes ressources minières qui doivent être exploitées de manière responsable et efficace. Il a précisé que leur mission consiste à renforcer l'exploration et l'exploitation optimale de ces ressources, tout en stimulant les investissements dans ce domaine et en garantissant le respect strict des normes environnementales et sociales. Le ministre a égale-

ment évoqué les projets majeurs, tels que le projet d'exploitation du fer à Gara Djebilet, le projet de phosphate à Tébessa et Souk Ahras, ainsi que le projet de zinc et de plomb à Oued Amizour. Ces initiatives, a-t-il expliqué, illustrent l'engagement de l'Algérie à développer ce secteur et à en faire l'un des piliers de la croissance économique. Il a ajouté que l'Algérie dispose également d'un potentiel énorme dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et éolienne, ainsi que d'un capital humain qualifié. Dans ce contexte, M. Arkab a souligné que ce programme ambitieux représente une étape essentielle pour réduire la dépendance aux énergies fossiles, créer de nouveaux emplois et contribuer à la lutte contre le changement climatique. Il a également insisté sur le fait que le développement de l'hydrogène vert constitue une priorité stratégique pour l'Algérie, avec l'objectif de devenir un acteur régional de premier plan dans ce domaine.

CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

# L'Algérie appelle le Conseil de sécurité à faire respecter ses résolutions

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé lundi le Conseil de sécurité à faire respecter ses résolutions relatives au Moyen-Orient s'il veut "rétablir sa légitimité et sa crédibilité".

Pour ce faire, "le Conseil de sécurité doit pleinement assumer sa responsabilité et agir rapidement et de façon décisive afin de traiter la crise qui s'aggrave dans la région", a affirmé M. Bendjama lors d'une réunion de l'organe onusien sur la situation au Moyen-Orient. Il a invité cet organe à appliquer ses résolutions concernant notamment la situation en Palestine occupée et au Liban, soumis à une sauvage agression sioniste, selon l'information rapportée par l'APS.

"Alors que le Conseil de sécurité a échoué à prendre des mesures décisives, des dizaines de milliers de vies ont été perdues. Des centaines de milliers de personnes subissent la faim, la maladie et le déplacement forcé à Gaza", a-t-il souligné. Le diplomate a indiqué, à ce propos, que la priorité pour le Conseil de sécurité est de faire cesser la "tragédie"

et "le massacre en cours en imposant un cessez-le-feu immédiat, permanent et sans conditions dans la bande de Gaza et au Liban", précisant qu'il était "vital de traiter de façon effective la situation humanitaire catastrophique" dans l'enclave palestinienne.

"Les opérations humanitaires dans la bande de Gaza sont actuellement entravées par le manque de volonté politique de l'occupant sioniste qui continue d'utiliser la faim comme arme de guerre", a-t-il soutenu. M. Bendjama a appelé, dans ce contexte, à l'application de la résolution des Nations unies relative à la création d'un Etat palestinien avec Al-Qods Echarif pour capitale. Une résolution "menacée", a-t-il dit, en raison des agissements des autorités d'occupation sionistes qui souhaitent multiplier les colonies en Cisjordanie. Il a invité, par ailleurs, le Conseil de sécurité à faciliter l'adhésion



de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière. Il citera, à ce sujet, le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune qui a appelé à "prendre des mesures immédiates et urgentes pour sauver le processus de paix qui se trouve dans une impasse sans précédent. Ceci ne peut être réalisé qu'en amenant les occupants à respecter les principes du droit international en mettant en œuvre les résolutions des Nations unies, en redoublant d'efforts pour garantir que la Palestine soit un membre à part entière des Nations unies". "Le Conseil doit veiller à la concrétisation de ses décisions en imposant des sanctions contre ceux qui violent le droit et la loi", a dit le diplomate algérien, rappelant qu'en dépit de sa position très claire sur l'illégalité des colonies sionistes, à travers l'adoption de la résolution 2334, le Conseil de sécurité n'a pas réussi à appliquer cette même résolution. M. Bendjama a tenu à rappeler que la cause profonde du conflit au Moyen-Orient est l'occupation sioniste de la Palestine et de territoires en Syrie et au Liban. "Le Conseil doit être plus que jamais en mesure à mettre un terme à l'occupation et rétablir la paix dans la région", a-t-il clamé.

"Le coût du silence et de l'inaction est très élevé", a-t-il rappelé, mettant en garde contre les conséquences de ce conflit régional qui perdure. Le Conseil de sécurité doit agir pour "rétablir l'espoir en la paix et pour la paix et faire respecter les principes de la justice et du droit international", a conclu Amar Bendjama.

L'Algérie réitère, encore une fois, sa position en faveur du règlement des conflits dans le cadre de la légalité internationale, ainsi que son soutien indéfectible aux causes justes, en premier lieu celles des peuples palestinien et sahraoui. **L.F/APS**

LA SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAINE À LA SÉCURITÉ CIVILE L'EXPRIME

## Volonté de resserrer les liens entre l'Algérie et les Etats-Unis

**Aïda Mouni**

La sous-secrétaire d'état américaine à la sécurité civile, à la démocratie et aux droits de l'Homme, Mme Uzra Zeya, a souligné l'importance du partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique lors de sa rencontre avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lundi. Accompagnée de la sous-secrétaire d'Etat américaine aux affaires du Proche-Orient, Mme Barbara Leaf, Mme Zeya a mis en avant l'engagement des deux pays à promouvoir les libertés fondamentales et à valoriser les droits de l'Homme. Au cours de cette réunion, les discussions ont porté sur l'évaluation des relations bilatérales, notamment dans le domaine sécuritaire. Mme Zeya a précisé que les deux parties ont réaffirmé « leur volonté d'œuvrer ensemble pour promouvoir les libertés fondamentales ». Ils ont également souligné « les progrès historiques » réalisés dans la coopération commerciale et dans la lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme et la traite des êtres humains. Dans un contexte de consolidation des relations entre les peuples et le renforcement des liens diplomatiques, Mme Uzra, a salué les efforts des autorités algériennes dans la résolution des défis liés à la migration clandestine « nous faisons face à une recrudescence historique des déplacements forcés, et nous saluons les efforts des autorités algériennes qui s'emploient ardemment à résoudre la question de la migration clandestine de manière sûre, fluide et humaine ». Elle a souligné que cette collaboration bilatérale est cruciale pour la stabilité, la sécurité et la prospérité de l'Afrique du Nord et de la région du Sahel.

Mme Uzra a également mis en avant l'importance de la coopération sur la valorisation des droits de l'Homme, affirmant que cette approche commune renforce les relations entre les deux pays « nous savons pertinemment que notre partenariat bilatéral est essentiel à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité de l'Afrique du Nord, de la région du

Sahel et de son voisinage ». Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a, depuis son ministère, initié des discussions animées et constructives avec la délégation américaine.

Au cœur des échanges, la consolidation des liens entre l'Algérie et les États-Unis, mais également des enjeux internationaux et régionaux cruciaux inscrits à l'ordre du jour du conseil de sécurité des Nations unies. La situation tendue dans la bande de Gaza a été scrutée de près, dans un contexte de négociations délicates pour instaurer un cessez-le-

feu salvateur. La question épineuse du Sahara occidental a également été abordée. Dans un élan de coopération, les participants ont également évoqué le projet de mise en place d'une mission de maintien de la paix en Haïti, ainsi que les défis posés par la migration dans la vaste région sahélo-saharienne. Un dialogue riche en perspectives et en engagements, qui témoigne de « la volonté commune de nos deux nations de travailler main dans la main pour un avenir pacifique et prospère ».

**A. M.**

36 ANS APRÈS LA PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE À ALGER

## La résistance inébranlable

**Boualem B**

À l'occasion du 20e anniversaire de la mort du président palestinien Yasser Arafat et du 36e anniversaire de la proclamation d'Indépendance de l'Etat de Palestine, un rassemblement de solidarité en faveur du peuple palestinien, s'est tenu lundi à Alger, pour dénoncer le génocide commis par l'occupation sioniste à Gaza et appeler à l'unification des rangs palestiniens afin de faire échec aux projets sionistes. Les participants à ce rassemblement, organisé au siège de l'Ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, n'ont pas manqué de saluer les positions historiques de l'Algérie qui a abrité en novembre 1988, la réunion de la 19e session extraordinaire du Conseil national palestinien où la Déclaration d'indépendance de la Palestine a été proclamée.

Au cours de ce rassemblement qui s'est déroulé à l'Ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, les intervenants ont salué les qualités du défunt président palestinien Yasser Arafat ainsi que son combat pour le peuple palestinien et sa cause légitime. Dans son intervention, l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, a qualifié cette double commémoration comme un moment phare pour les liens entre la

Palestine et l'Algérie, en déclarant que : « nous n'aurions pas vécu ces moments historiques, sans l'effort algérien », en rappelant que « l'Algérie avait ouvert ses portes au Conseil national palestinien en 1988, alors que beaucoup d'autres pays les avaient fermées, et avait veillé à rassembler toutes les factions palestiniennes pour atteindre ce moment historique incarné par Yasser Arafat ».

En effet, après la tentative avortée de proclamation officielle de l'indépendance de l'état palestinien en Tunisie, du fait du bombardement perpétré par l'entité sioniste contre le quartier général de l'OLP à Hammam Chott qui a fait 68 morts, la majorité des pays arabes ne voulaient pas de l'OLP chez eux, surtout pour proclamer l'Indépendance de l'Etat palestinien.

Tous se dérobaient et bafouillaient des excuses inadmissibles. Il n'y avait que l'Algérie qui a osé le faire ! Et au regard du génocide en cours à Gaza, les trahisons des uns et les positions frileuses des autres montrent que rien n'a changé depuis ! Pire encore, il apparaît maintenant une volonté flagrante, même chez des régimes arabes, de liquider la question palestinienne. La harwla vers la normalisation avec l'entité sioniste qui s'est emparée depuis 2020 de cer-

tains régimes arabes, est illustrative de cette volonté à jeter aux oubliettes la question palestiniens et à disqualifier le combat libérateur des Palestiniens.

La guerre de génocide que perpète actuellement l'occupant sioniste à Gaza et son pendant narratif diplomatique tiré par les cheveux ne visent, en effet, rien d'autres qu'à effacer la Palestine et son peuple. « L'Etat de Palestine est représenté, à travers ses ambassades, dans 105 pays, et personne ne peut l'effacer de la carte géographique ni politique » assure à ce sujet le diplomate palestinien. Et d'ajouter « Notre existence politique et géographique sur la terre de Palestine fera avorter les plans des ennemis dont les responsables sionistes ».

Abondant dans le même sens, Youcef Abed, le secrétaire du Mouvement Fatah, section d'Algérie, a rappelé dans son intervention le parcours et les qualités du leader disparu Yasser Arafat. Il a mis en relief, à l'occasion, la Glorieuse Révolution algérienne dont il a dit qu'elle est « la mère des révolutions dans l'histoire moderne qui reste un modèle pour tous les mouvements de libération à travers le monde, en tête desquels la révolution palestinienne contemporaine ».

**B. B.**

## Les trains de marchandises transportent 40 camions poids lourds



La SNTF veut faire découvrir l'énorme capacité des trains transportant des matériaux miniers. En effet, les trains de marchandises transportent d'énormes charges dépassant

40 camions poids lourds. "L'Algérie regorge d'une richesse minière très importante et d'énormes réserves, de sorte que de nombreuses mines sont

entrées en exploitation, comme la mine de fer de Ghar Djebilet à Tindouf et la mine de phosphate de Bilad Al-Hadba à Tébessa. Le transport ferroviaire est considéré comme le pilier le plus important de ces projets en raison des avantages du transport ferroviaire et de son rôle dans l'avancement du secteur minier. Il a des impacts positifs sur l'environnement et en termes de coûts", estime la SNTF. Voici ses caractéristiques les plus importantes : le train de marchandise peut transporter des marchandises sur de longues distances depuis les mines vers les usines et les ports. Le transport ferroviaire réduit les coûts de transport. Les trains de marchandises soulagent la pression et maintiennent la sûreté et la sécurité des routes. Les trains contribuent au développement de l'économie nationale.

## Nouvelle hausse de l'euro et du dollar sur le marché noir des devises

Les taux de change des devises par rapport au dinar algérien continuent de grimper, puisqu'ils ont enregistré un nouveau record, au marché noir. Les prix de l'euro ont connu une hausse sans précédent sur le marché parallèle et, selon les échos, le prix de 100 euros place de Port Saïd à

Alger a atteint 25 700 dinars algériens à la vente et 25 000 dinars à l'achat. De son côté, le dollar américain a connu une hausse. Il a atteint 23.500 dinars algériens à la vente et 23.300 dinars algériens à l'achat. Quant au dollar canadien, il a également connu une hausse sur le marché

parallèle à 16.700 dinars algériens à la vente. Et 16 500 dinars à l'achat au niveau du marché parallèle. La livre sterling a aussi connu une hausse s'échangeant au marché parallèle à 29.700 dinars algériens à la vente, et 29 500 dinars algériens à l'achat.

## Accidents de la route: 36 morts et 1 387 blessés en 7 jours

Trente-six (36) personnes sont décédées et 1 387 autres ont été blessées dans 1173 accidents de la circulation survenus durant la période du 10 au 16 novembre à travers le pays, indique ce mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré

dans la wilaya de Djelfa avec 4 morts et 10 blessés dans 23 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 562 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés

au niveau des wilayas d'Alger (84), Tlemcen (42) et Blida (30). Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour le sauvetage de 409 personnes en situation de danger et ont exécuté 4967 opérations d'assistance diverses.

## Un avis important de l'Algérienne des Autoroutes

Dans le cadre de l'achèvement des travaux de deux postes de paiement de l'autoroute entre Khemis Khechna (Boumerdes) et Blida, l'Algérienne des autoroutes informe tous les usagers de l'autoroute sur le détournement de la circulation des véhicules se dirigeant vers l'Algérie, à l'intérieur des postes de

paiement pour emprunter les couloirs qui leur sont désignés, et ce selon le tableau suivant: de Blida- Alger via la station de paiement, à partir du samedi 23 novembre 2024, 08h00. Khemis El-Khechna (Boumerdes)- Alger via la station de paiement, à partir du mardi 26 novembre 2024, 08h00, avec

## Les bronchiolites sont à l'origine de 40% des consultations pédiatriques



Les bronchiolites sont à l'origine de 30 à 40% des consultations pédiatriques, dont 3 à 5% de formes sévères pouvant entraîner le décès de l'enfant. Cette affection virale est due au virus respiratoire syncytial (VRS), qui se transmet par contagion. C'est ce qui ressort de la journée de sensibilisation et de formation sur les bronchiolites organisée, lundi à Alger, par l'Institut national de Santé publique (INSP), durant laquelle l'accent a été mis sur l'importance de « mieux comprendre » cette pathologie afin de « mieux agir ». « Chaque saison automno-hivernale, on enregistre une hausse du nombre de cas de bronchiolite qui affecte notamment les

nourrissons et les enfants de moins de 2 ans », a déclaré, lors de cette rencontre, le directeur général de l'INSP, Abderrazak Bouamra, expliquant l'intérêt de cette journée destinée aux médecins généralistes qui sont en première ligne du contact avec les malades ». Aussi, le praticien « doit être en mesure de qualifier les risques et de dispenser l'éducation thérapeutique aux parents, s'agissant des gestes de prévention à respecter », a-t-il ajouté, faisant savoir qu'un guide national préconisant les recommandations à suivre en matière de prévention et de traitement des bronchiolites est mis à la disposition des médecins.

## Signature d'un accord entre Saidal et l'USTHB



Le lundi 18 novembre 2024, le groupe Saidal et l'Université des Sciences et Technologies Houari Boumediene (USTHB) à Bab Ezzouar ont signé un accord de partenariat stratégique axé sur le développement entrepre-

neurial et l'innovation. La signature de cet accord a eu lieu en marge de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en partenariat avec le

Conseil algérien pour le renouveau économique (CREA). Le groupe Saidal a été choisi parmi des dizaines d'entreprises pour établir des partenariats stratégiques, grâce à son engagement à soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, qui renforce la coopération entre le secteur universitaire et économique en Algérie. Ce partenariat vise à renforcer les liens entre la recherche scientifique et l'industrie, ce qui contribue à faire avancer des projets innovants et offre des opportunités pratiques aux étudiants et chercheurs de l'Université Houari Boumediene d'appliquer leurs idées et leurs projets dans des domaines tels que la santé, la biotechnologie, etc.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
**NOURDINE BRAHMI**

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IL AIDE LES JEUNES À RÉALISER LEURS PROJETS

# L'Etat met les moyens

**L'Etat aide les jeunes à réaliser leurs projets et à entreprendre des démarches d'insertion socioprofessionnelle. Il met les moyens pour les accompagner et les soutenir. En lançant leurs propres projets, les jeunes développent des réflexes de travail en équipe, de leadership, d'entrepreneuriat et d'empathie, et toutes les compétences pratiques liées à la préparation et à la gestion d'un projet de A à Z.**

Les activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat ont débuté, lundi à Alger, dans le cadre des efforts visant à encourager les jeunes à lancer leurs propres projets, à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et à mettre en avant son rôle pivot dans la construction d'une économie durable. Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 24 novembre, connaît une large participation, avec plus d'un million de participants attendus, notamment des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires, ainsi que les bénéficiaires des programmes de soutien assurés par l'Etat dans le domaine de l'entrepreneuriat. Lors de la cérémonie d'ouverture de la semaine au Centre International des Conférences (CIC) à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, "à continuer à saisir les opportunités offertes dans votre pays, en bravant les difficultés par la persévérance et la détermination", exprimant sa conviction que "la réalisation de l'essor économique escompté passe par la confiance de l'Etat en ses jeunes et en leurs capacités à être acteurs du changement et parties prenantes du développement national". Le président de la République a affirmé que l'organisation de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat "avec la participation de plus d'un million de jeunes à travers tout



le pays témoigne de la confiance des jeunes en la volonté politique sincère et pragmatique de soutenir le monde de l'entrepreneuriat et des start-up, en vue de répondre aux nouveaux défis économiques". Pour le Président de la République, cet événement est l'occasion "de célébrer l'esprit entrepreneurial et de soutenir la créativité et l'innovation chez les jeunes pleinement engagés dans la dynamique de notre pays pour l'édification d'une économie diversifiée, ouverte et durable". Le président de la République a annoncé, à cette occasion, "l'or-

ganisation d'un concours national des meilleures startups pour honorer les réalisations des jeunes dans l'Algérie nouvelle où les ambitions peuvent se concrétiser". Pour sa part, le directeur général de l'accélérateur de Start-up "Algeria Venture", Sidali Zerrouki, a insisté sur la nécessité de renforcer l'esprit entrepreneurial en Algérie, estimant que cette culture doit devenir la première option des jeunes, une fois leurs diplômes en poche. M. Zerrouki a souligné la nécessité d'augmenter la part des entrepreneurs en

Algérie où l'on compte actuellement 7,8 entreprises pour 10.000 personnes à l'échelle nationale, en mettant davantage en lumière les avantages économiques qu'offre l'Etat pour soutenir l'entrepreneuriat et en élargissant les mesures préférentielles favorisant la création des projets. Concernant le programme de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, il a fait savoir que chaque journée sera consacrée à l'étude et au débat d'un thème. La deuxième journée sera consacrée à la formation sur l'innovation et la transition numérique et la troisième aux

incubateurs et plans d'investissement. Une autre journée sera dédiée au renforcement des compétences des entrepreneurs en matière de marketing et de création d'entreprises, suivie d'une autre réservée aux fonds de soutien aux entreprises et à la présentation des projets. La clôture de l'évènement sera marquée par des cérémonies de distinction des lauréats des concours. Cette manifestation vise à former près de d'un million de jeunes dans divers aspects de l'entrepreneuriat. Lors de la première édition en 2022, 110.000 participants avaient été formés, contre 700.000 participants lors de la deuxième édition en 2023. De son côté, Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a insisté sur le rôle central de l'entrepreneuriat dans le développement de tous les secteurs économiques, particulièrement dans le domaine industriel. Il a affirmé que l'Algérie ne peut se contenter du secteur des services pour réaliser la croissance économique. Il est impératif d'encourager l'entrepreneuriat industriel qui, a-t-il dit, constitue un pilier essentiel pour réaliser la diversification économique et réduire la dépendance aux secteurs traditionnels. M. Moula a appelé les entrepreneurs porteurs d'idées novatrices dans le domaine industriel à se rapprocher du Conseil pour mettre en place un plan d'action, et partant, créer des projets industriels à même de dynamiser l'économie nationale.

Y.B

## EFFORTS DE SOUTIEN EN FAVEUR DES JEUNES

### Le CREA s'en félicite

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a affirmé, lundi à Alger, que l'Etat a assuré tous les moyens nécessaires aux jeunes entrepreneurs pour leur permettre de réaliser leurs objectifs, invitant ces derniers à saisir les opportunités offertes dans le domaine de l'entrepreneuriat en Algérie. Intervenant à l'ouverture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie (18-24 novembre) au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif Rahal (Alger), M. Moula a invité "tous les porteurs d'entreprises et d'idées à vocation industrielle à se rapprocher du Conseil pour initier un parcours opérationnel efficace". Il a affirmé que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat "est une occasion importante pour les jeunes afin d'acquérir des outils et des connaissances leur permettant de transformer leurs idées en projets, voire un vecteur d'innovation et de croissance". Plus d'un million de participants, dont des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires et des bénéficiaires des programmes consacrés par l'Etat au domaine de l'entrepreneuriat prennent part à l'évènement, organisé par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des

Micro-entreprises, en collaboration avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le CREA et le Réseau global pour l'entrepreneuriat (Global entrepreneurship network - GEN) à travers les différentes wilayas. Cet événement tend à créer des espaces d'échange de

connaissances, où les entrepreneurs peuvent échanger les idées et les expertises, contribuant ainsi à la formation d'un réseau national solide en vue de faire face aux défis et de mener à bien leurs projets.

Cette manifestation mettra l'accent également sur le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes et des étudiants, en mettant à leur dis-

position des formations leur permettant d'acquérir les outils nécessaires pour transformer leurs idées en projets réussis.

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat sera également l'occasion d'évoquer les success-stories en Algérie, afin de créer des modèles à suivre pour ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat à l'avenir.

## L'information statistique, une ressource essentielle

L'information statistique est une ressource essentielle pour les décisions à la fois des opérateurs économiques et des autorités publiques.

Elle est considérée comme un instrument objectif d'évaluation des programmes d'actions communautaires et contribue ainsi à la mesure du contrôle de la correcte application de l'action. L'Office national des statistiques (ONS) a organisé, lundi au niveau de son siège, des journées portes ouvertes à l'occasion de la Journée africaine de la statistique, pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance et au rôle des statistiques officielles dans la diffusion de la culture statistique, a indiqué un

communiqué de l'ONS. A l'occasion de la célébration, le 18 novembre de chaque année, de la Journée africaine de la Statistique, l'ONS a organisé cette manifestation pour "continuer à renforcer les efforts constants visant à fournir une information appropriée au grand public", précise le communiqué. L'ONS met également à disposition de vastes possibilités d'accès à l'information statistique via son site Internet, ajoute la même source. Cette occasion, rappelle-t-on, est célébrée en reconnaissance de l'importance des statistiques officielles dans tous les aspects de la vie socio-économique, en faisant de cette journée une occasion "de sensibilisation statistique".

Cette année, la Journée africaine de la Statistique est consacrée au thème: "Soutenir l'éducation en modernisant la production de statistiques adaptées à ses besoins". A noter que les statistiques économiques de haute qualité "revêtent une grande importance pour réaliser la transformation économique et l'intégration régionale", et pour atteindre les objectifs fixés par l'ONU dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) 2015-2030, ainsi que ceux définis par l'Union africaine (UA) dans son Agenda 2063 sous le slogan "L'Afrique que nous voulons", conclut le communiqué.

R.E.

EQUIPEMENT SENSIBLES

# Les conditions d'exploitation modifiées

Les conditions et les modalités d'acquisition, de détention, d'exploitation, d'utilisation et de cession des équipements sensibles sont modifiées, selon un arrêté interministériel qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel.

Inès.B.

L'arrêté précise que lorsque la demande porte sur l'exploitation des équipements sensibles, le demandeur doit communiquer à l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation le formulaire renseigné des spécifications techniques relatif aux demandes d'autorisations d'exploitation des moyens de cryptographie et les numéros de série et/ou les numéros d'immatriculation des équipements, objet de la demande, dès leur acquisition.

Lorsque la demande porte sur l'exploitation des équipements sensibles classés autrement le demandeur doit déposer auprès de l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation les clés de chiffrement des moyens de cryptographie, objet de la demande, avant leur utilisation, sans, toutefois, dépasser le délai de six (6) mois, à compter de la date d'acquisition effective de ces moyens de cryptographie.

Les clés de chiffrement à déposer concernent les paramètres cryptographiques utilisés pour le calcul des clés éphémères de chiffrement des sessions de communications, à savoir, les clés pré-partagées et/ou les paires des clés asymétriques publiques et privées. Dans le cas de la non utilisation des fonctionnalités permettant d'assurer la confidentialité des informations intégrées dans les moyens de cryptographie, objet de la demande d'autorisation d'exploitation, le demandeur doit déclarer, de la non utilisation des dites fonctionnalités et

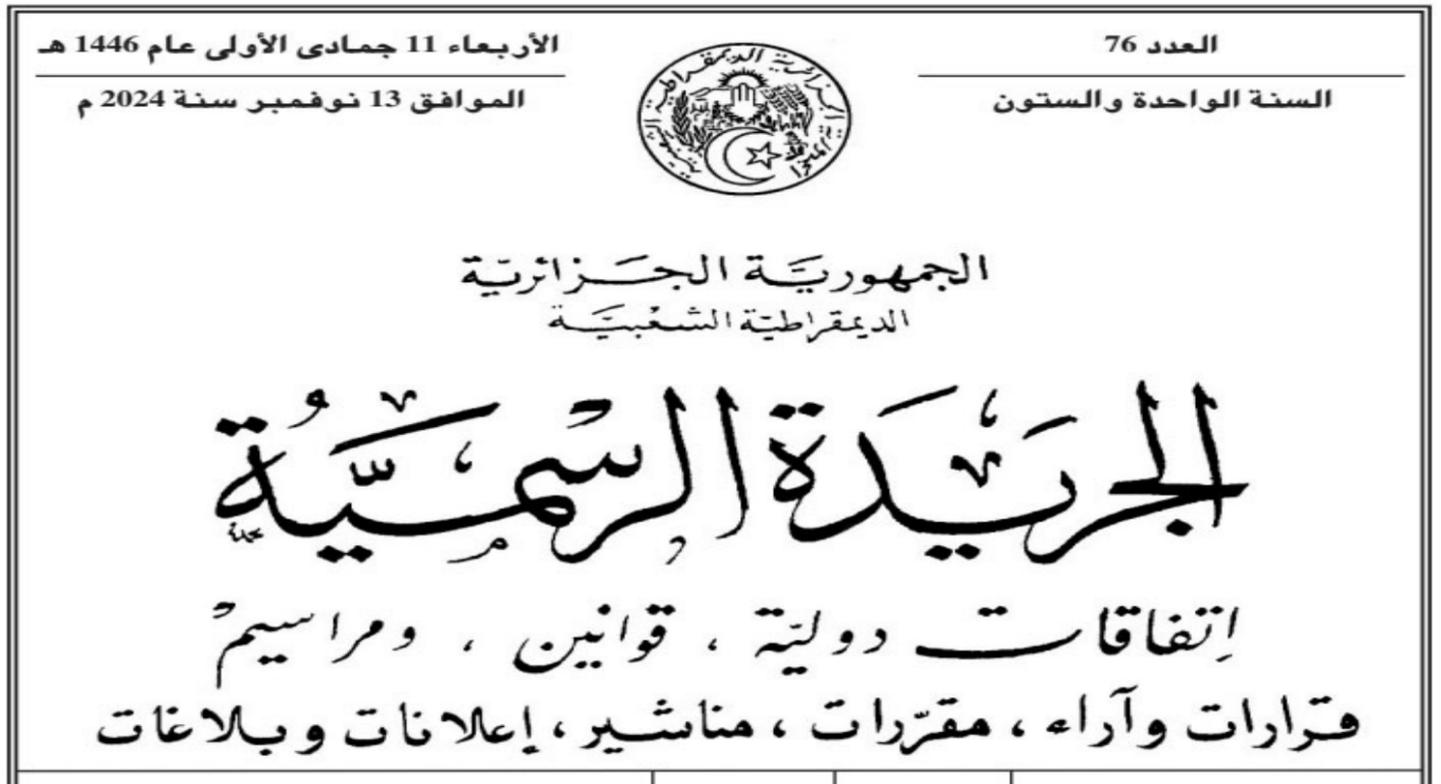
de s'engager à fournir toutes les informations y afférentes en cas d'activation de ces fonctionnalités auprès de l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation. En cas de changement des clés de chiffrement, le détenteur doit déposer les nouvelles clés auprès de l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation.» L'arrêté interministériel du 15 Dhou El Kaâda 1432 correspondant au 13 octobre 2011 susvisé, est complété par les articles 17 quinquies, 17 sexies et 17 septies, rédigés comme suit : Le détenteur d'autorisation d'exploitation des équipements sensibles, n'est plus soumis aux

dispositions relatives au dépôt, auprès de l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation, des clés de chiffrement, mentionnée dans l'arrêté. Aussi, il est créé auprès de l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation des équipements sensibles, une commission chargée notamment de la suppression des clés de chiffrement des moyens de cryptographie. Cette commission est composée de représentants du ministère de la défense nationale, du ministère chargé de l'intérieur, du ministère chargé des télécommunications, de l'autorité habilitée chargée de l'homologation des

équipements et logiciels d'encryptions et de l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation des équipements sensibles. La liste des membres de la commission est fixée par décision de l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation des équipements sensibles, sur proposition des structures et des autorités dont ils relèvent.

Les missions et les modalités de fonctionnement de cette commission sont fixées par décision de l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation des équipements sensibles. L'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation des

équipements sensibles, est chargée de déterminer, en cas d'incertitude, la catégorie dans laquelle doivent être classés les moyens de cryptographie, après avis des services du ministère de la défense nationale et de l'autorité habilitée chargée de l'homologation des équipements et logiciels d'encryptions. En cas de divergence d'avis, l'autorité de délivrance de l'autorisation d'exploitation suscitée organise une réunion de coordination regroupant les représentants des structures, à l'issue de laquelle ladite autorité statue sur la classification à la lumière des éléments avancés. I.B.



## AGRICULTURE

### Établissement d'un nouveau partenariat technique avec la FAO

Un nouveau cadre de partenariat technique (cadre de programmation par pays-CPP) pour la période 2023-2027, a été signé lundi à Alger, entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), visant à définir les domaines du partenariat stratégique entre les deux parties, indique un communiqué du ministère.

Le cadre du partenariat a été signé par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Hamid Bensaâd et la représentante de la FAO en Algérie, Irina Buttoud, sous la supervision du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, en présence de la SG du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables ainsi que des représentants des secteurs des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Hydraulique, du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que de la Pêche et des Productions halieutiques.

Le CPP, le 3e du genre entre l'Algérie et la FAO, définit le partenariat stratégique dans les domaines prioritaires pour l'Algérie, en adéquation avec les Objectifs du développement durable (ODD) de l'année 2023, précise le communiqué.

Le CPP se veut aussi l'aboutissement de l'action participative impliquant plu-

sieurs secteurs ministériels, en vue d'élaborer ses axes et objectifs, lit-on dans le communiqué.

Les priorités définies dans ce cadre englobent l'augmentation de la production et de la productivité agricoles, le développement des chaînes de valeur agricoles, la pérennité des ressources naturelles et les changements clima-

tiques. De plus, le cadre porte sur l'élaboration d'une stratégie pour l'amélioration de la santé vétérinaire, notamment la prévention et la lutte contre les maladies animales liées aux effets des changements climatiques et transfrontaliers, et autres domaines couverts par ce nouveau cadre de partenariat technique entre l'Algérie et la FAO.

Parmi les missions du CPP, selon le communiqué, figure aussi la contribution au soutien des programmes et stratégies nationaux, à travers l'adoption des meilleures pratiques innovantes en intégrant les normes internationales et en valorisant les expertises nationales et régionales, au cours des quatre prochaines années.

## PRODUITS PHARMACEUTIQUES

### Le WTCA organise un colloque sur la contrefaçon

Le World Trade Center Algiers, annonce dans un communiqué, l'organisation le 16 décembre prochain à Alger, de la 7e édition du colloque sur la contrefaçon en Algérie, dédié à la contrefaçon des produits pharmaceutiques. La réunion va examiner l'approche technique et opérationnelle, en matière de lutte contre la contrefaçon. Des institutions publiques compétentes, des organismes internationaux spécialisés ainsi que des experts du domaine seront associés au débat. Plusieurs thématiques seront abordées. Il est question, précise le communiqué, du «rôle des Douanes Algériennes en matière de lutte contre la contrefaçon», des «initiatives de lutte contre la contrefaçon, avec la participation de l'Organisation Mondiale de la Santé / OMS et de l'Organisation Mondia-

le de la propriété intellectuelle WIPO», ainsi que la «contrefaçon des médicaments et stratégies technologiques pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique». S'y ajoutent la protection des patients et consommateurs à l'ère du E-Market et les Aspects Juridiques pour lutter contre la contrefaçon. La contrefaçon en Algérie est devenue en quelques années «un phénomène ravauteur», indique le WTCA dans un communiqué. Les produits contrefaits «sont légion sur le marché. Tous les domaines ou presque sont touchés». Le marché du médicament, comme n'importe quelle marchandise, relève la même source, «s'est fait une place dans la mondialisation. La libre circulation a ouvert la voie dont la perte de contrôle de la réglementation pharmaceutique est l'un des

grands dangers». Dans ce nouvel environnement ainsi créé, «la notion de médicaments contrefaits est apparue, notion que l'on désigne généralement par intention frauduleuse». Les produits contrefaits, lit-on sur le communiqué, «touchent en grande majorité les pays en développement vu l'insuffisance de la réglementation pharmaceutique». Il faut noter aussi, explique le WTCA, «le facteur corruption dont la conséquence est néfaste pour la santé publique». L'absence de la pharmacovigilance dans certains pays d'Afrique «ne permet pas la notification des accidents ainsi que l'impact économique très important lié à la prise de ces médicaments contrefaits». Devant l'ampleur que revêt ce fléau mondial auquel «l'Algérie a été brutalement confrontée».

INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS PROTÉGÉS

# Cinq monuments et sites historiques inscrits à Mila

Après l'inscription des 5 sites, le nombre de monuments, sites et vestiges a atteint le nombre de 23, dont 5 ont été classés en tant que patrimoine culturel national. Le secteur de la culture compte, dans la wilaya de Mila, plus de 400 biens culturels situés dans plusieurs communes, que les autorités locales s'emploient à inventorier et à protéger conformément aux cadres juridiques en vigueur.



Les autorités locales de Mila œuvrent à la protection du patrimoine culturel national. A cet effet, cinq monuments archéologiques et sites historiques ont été inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire des biens culturels protégés de la wilaya de Mila. C'est ce qu'a indiqué la direction locale de la Culture et des Arts. Selon le chef du service du patrimoine culturel, Lezghad Chiaba, il s'agit du site Romain d'Ain Kareb, dans la commune de Benyahia Abderrahmane, du site archéologique Lamzalmat (commune de Chigara), du palais Gérard dans la zone de

Djebel Aougeb (Oued Athmania), en plus de deux (2) monuments historiques datant de la période coloniale, à savoir les centres de torture des communes de Grarem-Gouga et de Zeghaïa. L'inscription de ces sites et monuments sur l'inventaire des biens culturels protégés vise leur valorisation et leur protection, conformément à la loi n 04-98 du 15 juin 1998 relative à la protection du

patrimoine culturel. Il y a lieu de noter que cette mesure permettra l'inscription d'opérations de restauration et de réhabilitation des monuments concernés, ainsi que leur classement en tant que biens culturels nationaux, tels que le Vieux Mila et le palais de l'Agha, à Ferdjioua. Après l'inscription des 5 sites, le nombre de monuments, sites et vestiges a atteint le nombre de 23, dont 5 ont

été classés en tant que patrimoine culturel national. Pour rappel, le secteur de la culture compte, dans la wilaya de Mila, plus de 400 biens culturels situés dans plusieurs communes, que les autorités locales s'emploient à inventorier et à protéger conformément aux cadres juridiques en vigueur, a-t-on ajouté de même source.

## EL-MENIAË

### Plusieurs projets retenus pour Hassi-Lafha

Plusieurs nouveaux projets de développement, tous secteurs confondus, ont été retenus pour la commune de Hassi-Lafha, dans la wilaya d'El-Meniaï, de nature à impulser le développement local dans cette collectivité, ont rapporté hier les services de la wilaya. Ces projets, qui ont été lancés par les autorités de la wilaya dans cette commune située à 155 kilomètres au nord du chef lieu de la wilaya, dans le cadre des festivités marquant le 70ème anniversaire de la glorieuse révolution de libération nationale, s'inscrivent au titre du programme de développement de la wilaya visant l'amélioration du cadre de vie de la population, selon la même source. Il s'agit entre autres de la pose de la première pierre de deux projets dans le secteur de l'éducation,

à savoir une école primaire et une autre de l'enseignement moyen (CEM) avec une cantine d'une capacité de 200 repas/jour. La même collectivité a bénéficié aussi d'un projet de réalisation d'une salle omnisports, en sus de la réalisation d'un forage d'alimentation en eau potable, a-t-on ajouté. Au cours de cette visite de terrain, le wali d'El Meniaï, Mokhtar Benmalek, a inspecté également le projet de réalisation d'un bureau de poste, ainsi que le chantier de construction de classes d'extension, et les travaux d'extension d'une cantine scolaire au niveau l'école primaire, Chahid Djabit Ali. Lors de l'inspection de ces projets de développement, le wali a souligné la nécessité de respecter les normes requises, et les délais fixés dans le cahier des charges

## BERGES DE L'OUED DE LA VILLE DE SAÏDA

### Lancement des travaux d'aménagement

Des travaux ciblant l'aménagement d'une partie des berges de l'oued traversant la ville de Saïda ont été lancés, pour améliorer le cadre environnemental des quartiers avoisinants, a-t-on appris dimanche auprès des Services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri a donné, jeudi dernier, le coup d'envoi des travaux de ce projet, qui concernent un tronçon de ce cours d'eau qui traverse la ville sur une distance de 11 kilomètres, a-t-on indiqué de même source. Le projet, supervisé par la direction locale des Ressources en eau, porte sur le revêtement en béton d'une surface de 11.500 mètres carrés, la construction d'un mur de soutènement en béton armé sur une longueur de 3.000 mètres et un autre en pierres sur 2 000 mètres, a-t-on fait savoir. Les travaux ciblent aussi l'installation de 1.000 mètres linéaires de réseau souterrain pour l'évacuation des eaux

pluviales et des eaux usées, la réalisation de 21.000 m2 de routes en béton bitumineux, l'aménagement de 10.125 m2 d'espaces verts et l'installation de poteaux d'éclairage public, selon la même source. Une enveloppe budgétaire de plus de 224 millions de dinars a été allouée à cette opération, inscrite dans le cadre du programme sectoriel, et dont le délai de réalisation a été fixé à cinq mois, a-t-on souligné. A cette occasion, le wali a mis l'accent sur la nécessité de dévier les conduites d'eaux usées et de les raccorder au canal principal qui se prolonge jusqu'à la station d'épuration (STEP) de la commune d'Ouled Khaled. Le premier responsable de l'exécutif local a, également, souligné l'importance de respecter les délais de réalisation et de renforcer le chantier par de la main d'œuvre supplémentaire. Pour rappel, en 2020, une partie des berges de ce cours

d'eau avait été aménagée sur une distance de 2,5 km, allant du quartier Sidi Kacem jusqu'au quartier Ez-Zitoune. L'oued de Saïda avait fait l'objet aussi d'une opération d'aménagement sur plus de 11 km à partir de l'entrée-sud de la ville en passant par les quartiers Commandant El Medjdoub, Sidi Kacem, Daoudi Moussa, Saïdaoui Kada, Saïdi Benyamina et Boukhors. Ce projet, financé à hauteur de 4,5 milliards DA, a permis de protéger les quartiers environnants des risques d'inondation. Les travaux avaient porté sur l'aménagement de l'oued par le revêtement des berges en béton armé, la réalisation de 12 passerelles pour les habitants des quartiers, un réseau de canalisation de plus 22 km pour l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi qu'un ouvrage d'art reliant la ville de Saïda au quartier Boukhors, a indiqué la direction locale des Ressources en eau.

## CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À TOUGGOURT

### Plus de 1.300 hectares à emblaver

Une superficie de 1.360 ha a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Tougourt, dans le cadre de la campagne labour-semelles de la saison agricole 2024/2025, lancée dimanche, ont rapporté les Services de la wilaya. Une surface de 580 ha est réservée au blé dur, autant d'autres au blé tendre et 200 ha à l'orge, en hausse de 740 ha par rapport à la dernière campagne, a indiqué le directeur local des Services agricoles (DSA), Mohamed Amine Houhou. S'agissant des quantités de semences et intrants mobilisés pour cette campagne, il est fait état de

la mise à disposition des céréaliculteurs de plus de 3.300 quintaux (qx) de semences et de 11.144 qx d'intrants agricoles, en plus de la mobilisation d'importants moyens matériels pour la réussite de la campagne, en vue d'améliorer le rendement céréalier dans la wilaya. Le wali de Tougourt, Othmane Abdelaziz, a, lors du coup d'envoi de cette campagne au niveau du périmètre agricole El-Keddachi dans la commune d'El-Hedjira, relevant du groupe Sonatrach, a mis en avant l'importance de ce type de cultures stratégiques dans la consoli-

dation des efforts visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire en divers produits. Le chef de l'exécutif a appelé, à ce titre, à fournir davantage d'efforts pour accroître les superficies céréalieres et encourager les opérateurs à adhérer effectivement à ce genre culturel. S'étendant sur plus de 10.000 hectares, le périmètre agricole d'El-Keddachi, un des plus importants investissements dans les cultures stratégiques menés par de grandes entreprises nationales, est appelé à développer les activités agricoles dans la région.

HAUSSE DES CONTAMINATIONS

# Plus de 10 millions de cas de rougeole enregistrés en 2023 dans le monde

En raison des lacunes dans la couverture vaccinale à l'échelle mondiale, 57 pays ont connu des épidémies de rougeole importantes ou perturbatrices en 2023, près de la moitié en Afrique. La maladie hautement contagieuse a fait plus de 107 000 victimes, dans le monde, dont une majorité d'enfants.

Amel.B

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 10,3 millions de cas de rougeole ont été enregistrés l'année dernière. Ce chiffre représente une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente. En 2023, la maladie hautement contagieuse a fait plus de 107 000 victimes, dont une majorité d'enfants. En cause, la baisse de la couverture vaccinale à l'échelle mondiale. Selon les nouvelles estimations de l'OMS et des Centers for Diseases Control and Prevention (CDC) des États-Unis, il s'agit d'une tendance qui se manifeste dans différentes régions du monde. 57 pays ont connu d'importantes flambées de rougeole l'année dernière, dont près de la moitié en Afrique. La rougeole est l'une des maladies les plus infectieuses. Elle se manifeste par une éruption cutanée, des symptômes grippaux et de la fièvre. Elle peut entraîner des complications graves, en particulier chez les jeunes enfants. Une couverture vaccinale contre la rougeole d'au moins 95 % est nécessaire pour éviter les épidémies. Cependant, 83 % des enfants ont reçu leur première dose de vaccin en 2023, et seulement 74 % ont reçu leur deuxième dose. L'OMS a prévenu que l'objectif mondial d'éradication de la rougeole d'ici la fin de la décennie était menacé. Deux doses de vaccin contre la rougeole permettent d'éviter la maladie ; pourtant, en 2023, plus de 22 millions d'enfants n'ont pas reçu leur première dose de vaccin. À l'échelle mondiale, on estime que l'année dernière, 83 % des enfants ont reçu leur première dose de vaccin à valence rougeole, tandis que seulement 74 % d'entre eux ont reçu la deuxième dose recommandée. Une couverture de 95 % au minimum par deux doses de vaccin contre la rougeole est



nécessaire dans chaque pays et chaque communauté pour prévenir les épidémies et protéger les populations contre l'un des virus humains les plus contagieux au monde.

## LE VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE, LA MEILLEURE PROTECTION

«Le vaccin contre la rougeole a sauvé plus de vies que tout autre vaccin au cours des 50 dernières années», selon l'agence onusienne. «Le nombre de cas d'infection par le virus de la rougeole est en hausse dans le monde entier, compromettant la santé des populations et mettant des vies en péril», a souligné la directrice des CDC, la Dre Mandy Cohen. «Le vaccin contre la rougeole est notre meilleure protection contre ce virus, et nous devons continuer à investir dans les efforts visant à élargir l'accès à celui-ci». En raison des lacunes dans la couverture vaccinale à l'échelle mondiale,

57 pays ont connu des épidémies de rougeole importantes ou perturbatrices en 2023, un nombre en hausse de près de 60 % par rapport aux 36 pays de l'année précédente, toutes les Régions étant touchées à l'exception des Amériques. Les Régions OMS de l'Afrique, de l'Asie du Sud-Est, de l'Europe, de la Méditerranée orientale et du Pacifique occidental ont connu une forte augmentation du nombre de cas. Près de la moitié de toutes les épidémies importantes ou perturbatrices ont eu lieu dans la Région africaine. Les nouvelles données de l'OMS montrent qu'environ 107 500 personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans, sont mortes de la rougeole en 2023. Bien qu'il s'agisse d'une diminution de 8 % par rapport à l'année précédente, beaucoup trop d'enfants meurent encore de cette maladie évitable. Cette légère réduction du nombre de décès s'explique principale-

ment par le fait que l'augmentation des cas s'est produite dans des pays et des Régions où les enfants atteints de rougeole sont moins susceptibles de mourir, en raison d'un meilleur état nutritionnel et d'un meilleur accès aux services de santé.

## UNE MALADIE HAUTEMENT CONTAGIEUSE

Même lorsque les malades survivent à la rougeole, la maladie peut entraîner de graves effets sur la santé, dont certains persistent toute la vie. Les nourrissons et les jeunes enfants sont les plus à risque de complications graves de la maladie, parmi lesquelles figurent la cécité, la pneumonie et l'encéphalite (une infection provoquant une inflammation du cerveau et potentiellement des lésions cérébrales).

Alors que les cas de rougeole sont en hausse et que les épidémies augmentent, l'objectif

d'élimination de la maladie à l'échelle mondiale, tel qu'il est énoncé dans le Programme pour la vaccination à l'horizon 2030, est menacé. À la fin de l'année 2023, 82 pays avaient réussi à éliminer la rougeole ou à maintenir l'élimination de la maladie. Cette semaine, il a été confirmé que le Brésil y était à nouveau parvenu, ce qui fait que la Région OMS des Amériques est à nouveau exempte de rougeole endémique. À l'exception de la Région africaine, au moins un pays dans toutes les Régions de l'OMS a éliminé la maladie. Des efforts urgents et ciblés de la part des pays et des partenaires, en particulier dans les Régions de l'Afrique et de la Méditerranée orientale, et dans les contextes de fragilité, de conflit et de vulnérabilité, sont nécessaires pour vacciner complètement tous les enfants avec deux doses de vaccin anti-rougeoleux. Pour ce faire, il faut mettre en place durablement des programmes de vaccination systématique performants et mener des campagnes de qualité pour parvenir à une couverture élevée lorsque ces programmes ne sont pas encore suffisants pour protéger chaque enfant.

Les pays et les partenaires de la vaccination à l'échelle mondiale doivent également renforcer la surveillance des maladies, y compris le Réseau mondial OMS de laboratoires de la rougeole et de la rubéole (GMRLN). Une surveillance rigoureuse des maladies est essentielle pour optimiser les programmes de vaccination, détecter les flambées épidémiques de rougeole et y répondre rapidement afin d'en atténuer l'ampleur et l'impact.

A.B.

ETUDE

## Lien entre sommeil et démence

Une étude publiée dans le journal *Neurology* publiée, dans un article sur le site *passport santé* révèle que le manque de sommeil augmente le risque de syndrome de risque cognitivo-moteur (MCR) qui se traduit par des symptômes précurseurs de la démence.

Parmi les participants à l'étude, plus d'un tiers (35,5%) de ceux qui affichaient un manque de sommeil quotidien et un manque de motivation, ont développé un syndrome de risque cognitivo-moteur (MCR), contre seulement 6,7% des participants sans problème de sommeil. Ce syndrome se caractérise par des symptômes cognitifs et une marche lente. Il serait annonciateur d'une démence future. Cette étude a été menée sur 445 personnes

âgées de 76 ans. Elles ont été soumises à plusieurs tests (marche sur tapis roulant, analyse de leur sommeil). On leur a aussi posé des questions sur leur humeur durant la journée (motivation, somnolence...). La cohorte a été suivie pendant environ 3 ans. A la fin de l'étude, les chercheurs déclarent que 36 participants ont développé un MCR. «Les résultats de cette étude pourraient inciter les médecins et les patients à être plus attentifs aux troubles du sommeil et à ne pas négliger les symptômes de marche lente au moment de poser un diagnostic», a déclaré le Dr Richard Isaacson, directeur de recherche à l'Institut des Maladies Neurodégénératives en Floride. «Le sommeil permet de 'nettoyer' les neurotoxines qui s'accumulent dans le cerveau tout au long

de la journée. De plus, de précédentes études ont montré une accumulation de certaines protéines dans le cerveau liées à la maladie d'Alzheimer, chez les personnes en manque de sommeil», explique le Dr Victoire Leroy, professeure assistante en médecine gériatrique au CHRU de Tours. Cette étude montre à quel point le sommeil est important pour la santé. Le Dr Isaacson recommande aux personnes qui souffrent de troubles du sommeil d'en parler à leur médecin. «Il existe aujourd'hui beaucoup de traitements, médicamenteux et non médicamenteux, adaptés à chaque trouble du sommeil», fait remarquer le médecin. «Traiter les troubles du sommeil, c'est prendre soin de son cerveau et donc prévenir la démence», insiste le Dr Isaacson.

SÉNÉGAL

# Victoire aux législatives du parti au pouvoir de Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko

**Les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) sont arrivés en tête dans une grande majorité des centres de vote lors des législatives du dimanche 17 novembre et devraient obtenir une «majorité qualifiée», selon le porte-parole du gouvernement.**

Le parti au pouvoir au Sénégal a remporté dimanche 17 novembre «une large victoire» aux législatives anticipées, selon le porte-parole du gouvernement. «Je rends hommage au peuple sénégalais pour la large victoire qu'il a donnée à Pastef», le parti du président et du Premier ministre, a déclaré Amadou Moustapha Ndieck Sarré sur la chaîne TFM, en précisant être en possession de «90 à 95 % des résultats».

«Les tendances lourdes montrent que Pastef aura une majorité qualifiée», a-t-il dit sans préciser combien le Pastef aurait de sièges. Deux des principales têtes de liste de l'opposition, le maire de Dakar Barthélémy Dias et le deuxième de la présidentielle de 2024, Amadou Ba, ainsi que d'autres adversaires du Pastef ont félicité le parti au pouvoir.

Les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef)

arrivent en tête dans une grande majorité des centres de vote dont les médias ont annoncé les résultats provisoires au fur et à mesure de leur affichage. Le chef du gouvernement Ousmane Sonko l'emporte notamment largement dans son bureau à Ziguinchor, dans le sud du pays. Aucun incident significatif n'a été rapporté.

Cette victoire devrait permettre aux dirigeants d'appliquer l'agenda de rupture et de justice sociale avec lequel ils ont été portés au pouvoir il y a huit mois. Bassirou Diomaye Faye a été élu président au premier tour en mars, dénué de toute expérience exécutive mais tiré vers le sommet par l'enthousiasme et l'aspiration au changement d'une population jeune et éprouvée par trois années de confrontation politique et de crise économique. Son bouillant mentor Ousmane Sonko, qui aurait dû être à sa place si sa

candidature n'avait été invalidée, est devenu Premier ministre.

Pendant des mois, ces avocats d'un «pan-africanisme de gauche» ont mené une

cohabitation conflictuelle avec une Assemblée toujours dominée par l'ancienne majorité présidentielle. Bassirou Diomaye Faye l'a dissoute dès que les délais constitutionnels l'ont permis, en septembre. Environ 7,3 millions d'électeurs étaient donc appelés dimanche à élire 165 députés qui siégeront pour cinq ans.

UTILISATION DE MISSILES À LONGUE PORTÉE SUR LA RUSSIE

## La Slovaquie et la Hongrie critiquent l'autorisation américaine

Les responsables politiques slovaques et hongrois ont fermement condamné lundi la décision du président américain Joe Biden d'autoriser l'Ukraine à frapper des cibles à l'intérieur de la Russie avec des missiles à longue portée fournis par les États-Unis.

Le Premier ministre populiste slovaque Robert Fico affirme que cette décision a été prise "dans le but évident de

faire échouer ou de retarder les pourparlers de paix". Le dirigeant slovaque ajoute qu'il a chargé son ministre des Affaires étrangères, Juraj Blunar, et son ministre de la Défense, Robert Kalinak, de s'opposer à l'initiative américaine dans tous les forums internationaux.

Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Péter Szijjártó, s'est également insur-

gé contre cette décision, estimant qu'elle pourrait contribuer à l'escalade de la guerre et menacer de déclencher un conflit mondial.

"Il s'agit d'une idée très dangereuse, qui comporte un risque extrêmement grave d'escalade de la guerre", a-t-il déclaré lundi.

"Il est clair que cela augmente la menace réelle d'une troisième guerre mondiale".

Péter Szijjártó, a critiqué également les dirigeants de l'Union européenne qui continuent à faire des efforts pour soutenir Kiev.

"On a le sentiment que les élites politiques pro-guerre des deux côtés de l'océan lancent une dernière attaque désespérée contre la nouvelle réalité et la volonté du peuple", déclare Péter Szijjártó.

MALI

## Une compagnie minière australienne va payer 160 millions de dollars à Bamako

La société minière australienne Resolute a déclaré hier avoir conclu un accord de 160 millions de dollars pour régler ses litiges avec le gouvernement du Mali, après que son directeur général et deux autres cadres ont été arrêtés à Bamako. Au début du mois, le PDG de l'entreprise australienne d'extraction d'or, Terence Holohan, et les deux autres dirigeants ont été arrêtés à Bamako, la capitale du Mali, le 8 novembre, alors qu'ils étaient en visite dans le pays pour discuter d'un différend non spécifié. Le gouvernement n'a pas précisé les raisons de leur détention. Dans un communiqué publié sur le site web de Resolute Mining, Andrew Wray, président non exécutif de la société,

a déclaré que toutes les réclamations formulées par les autorités maliennes à l'encontre de la société, "y compris celles relatives aux impôts, aux taxes douanières, à la tenue et à la gestion de comptes offshore", étaient réglées. Le directeur général du groupe, le britannique Terence Holohan et deux de ses collègues ont été interpellés et placés en garde à vue de «manière inattendue», a indiqué la compagnie.

Ils sont suspectés dans une affaire de faux présumés et d'atteinte aux biens publics, selon une source judiciaire et industrielle. Resolute a déclaré qu'elle verserait au gouvernement malien 80 millions de dollars prélevés sur ses

«réserves de trésorerie existantes», et qu'elle effectuerait un autre versement de 80 millions de dollars dans les «mois à venir». Depuis qu'ils ont pris le pouvoir, les dirigeants maliens ont promis de rapatrier les revenus de l'exploitation de l'or auprès des sociétés étrangères opérant dans le pays. Les autorités maliennes ont fait de la lutte contre la corruption et de la restauration de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles leurs mantras. Resolute détient 80% des parts de la filiale propriétaire de la mine de Syama (sud-ouest), les 20% restants étant entre les mains de l'Etat malien, selon le site de la compagnie.

JORDANIE

## Ahmed Al-Safadi élu à la tête de la Chambre des représentants

Le député jordanien Ahmed Al-Safadi a été élu, ce lundi, dès le premier tour, à la tête de la Chambre des représentants. Al-Safadi a raflé 98 voix sur 138 voix parmi les membres de la Chambre des représentants (Chambre basse du Parlement), devant Saleh Al-Armouti, qui n'a obtenu que 37 voix. Selon le règlement

intérieur de la Chambre des représentants, l'obtention de la majorité relative suffit pour remporter la présidence s'il n'y a que deux candidats dans la course, alors que la majorité absolue est requise si les candidats au poste sont plus de deux. Al-Safadi est le premier président de la 20e Chambre des représentants

élue le 10 septembre dernier. Il a occupé le même poste pendant deux mandats consécutifs au sein de la Chambre précédente.

Le Parlement jordanien se compose de deux chambres : le Sénat dont les membres sont nommés par le roi et la Chambre des représentants (élus).

LIBAN

## L'Unesco place 34 sites du patrimoine sous «protection renforcée»

L'Unesco, l'organisation de l'ONU consacrée à la science, la culture et l'éducation, a annoncé, lundi 18 novembre, le placement sous «protection renforcée provisoire» de 34 sites culturels au Liban menacés par les bombardements sionistes, et l'octroi d'une assistance financière d'urgence pour sauver le patrimoine libanais. Le pays du Cèdre avait demandé une réunion d'urgence du comité spécial de l'Unesco chargé de la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Les craintes de destruction ou de dommages sur les sites historiques du pays se multiplient. Huit des 12 pays qui composent le bureau de ce comité s'étaient prononcés en faveur de cette session extraordinaire. Le 6 novembre, une frappe aérienne sioniste contre la ville de Baalbek a touché les abords immédiats des riches vestiges romains de la cité antique, inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, ravivant les craintes de dommages voire de destruction du site. Des bombardements ont ciblé des immeubles à quelque 200 mètres du périmètre des ruines romaines de Tyr, ancienne cité phénicienne qui conserve également d'importants vestiges des constructions médiévales des croisades. Et un mur entier de la citadelle de Toron, une forteresse bâtie au XIIe siècle, au temps des croisés, à Tebnine, près de Bint Jbeil, dans le sud du Liban, a été détruit fin octobre par des frappes israéliennes. Mi-octobre, enfin, l'aviation israélienne a entièrement dévasté un souk vieux de quatre cents ans dans la ville de Nabatiyé, l'un des plus anciens du pays dont l'histoire remonte aux ères ottomane et mamelouke.

CAN FÉMININE 2024

# Les «Vertes» fixées sur leurs adversaires vendredi

L'équipe nationale féminine de football connaîtra ses futures adversaires lors de la prochaine CAN de football qui aura lieu en 2025 ce vendredi à partir de 20 h. En effet, le tirage au sort de cette compétition aura lieu le vendredi 22 novembre, avec la participation de 12 pays dont l'Algérie, selon la Confédération africaine de football (CAF).

## Marouane A.

La cérémonie débutera à 20h00 (heure algérienne) soit 19h00 (GMT), et sera retransmise en direct sur les principales chaînes de télévision en Afrique ainsi qu'à l'international. Elle sera également accessible sur la plateforme de streaming numérique de la CAF, CAF TV, toujours selon la même source. Ce tirage reste très important car il déterminera les groupes des 12 meilleures sélections nationales féminines du continent africain. La 13e édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 5 au 26 juillet 2025, offrant une nouvelle occasion de célébrer l'excellence du football féminin sur le continent. A rappeler que l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger, en raison de la non-homologation des stades de ce pays qui ne répondent pas aux normes internationales. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

## UNE PRÉPARATION ACCEPTABLE POUR CE RENDEZ-VOUS

Pour être prête pour cette importante compétition, la sélection nationale féminine a eu à disputer de nombreuses rencontres amicales, où le coach Farid Stiti a pu voir à l'œuvre un certain nombre de joueuses, dont une majorité évolue à l'étranger en Europe, au Golf et même au Brésil, en plus bien sûr de certaines joueuses locales. La sélection féminine a eu à jouer notam-



ment contre la sélection nigériane, soit un grand calibre du football féminin africain et même mondial les 26 et 29 octobre, respectivement à Ikenne (2-0) et à Lagos (4-1). Etant donné qu'il était difficile à chaque fois de rassembler les

joueurs, le coach des Verts s'est rabattu notamment sur certaines formations locales qu'il a dû affronter, juste pour garder ses joueuses concentrées et terminer à chaque fois les stages par un match d'application. Benstiti qui reste un entraîneur

chevronné et qui est passé par des grands clubs féminins internationaux, notamment, l'Olympique Lyonnais reste déterminé à bien figurer dans ce tournoi africain et pour cela, il compte se présenter avec un groupe homogène. D'aucuns estiment que ce dernier a véritablement relancé cette sélection Dames qui était en hibernation après la non-qualification pour la précédente édition. Il avait, aussi, pour mission de relancer même les équipes féminines jeunes, mais il a trouvé plusieurs obstacles que ce soit du côté organisationnel ou structurel et il a dû abandonner ce projet, la mort dans l'âme.

M. A.

**Les 12 nations qualifiées :**  
Algérie, Botswana, RD Congo, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Tunisie, Maroc et Zambie.

## CAF AWARDS-2024

### Gouri se contente de la 10e place

La Confédération africaine de football (CAF), a dévoilé lundi sur son site officiel, les listes des finalistes (5 par catégories), pour les trophées des CAF Awards-2024, organisée annuellement par l'instance continentale, prévue le lundi 16 décembre prochain. "La cérémonie, qui rend hommage à l'excellence du football africain, vise à reconnaître les performances exceptionnelles réalisées tant en clubs qu'en compétitions nationales, avec l'attribution des titres prestigieux de Joueur Africain de l'Année dans les catégories masculines et féminines", indique la même source.

Les deux internationaux algériens : l'attaquant Amine Gouri (Stade Rennais/ France) et le gardien Oussama Benbot (USM Alger), figuraient dans la première liste

dans trois catégories : Gouri pour le meilleur joueur de l'année, alors que Benbot était en lice pour le meilleur gardien de but et du joueur interclubs. Au total, sept catégories ont été confirmées par la CAF dans la catégorie masculine, et les cinq meilleurs joueurs, entraîneurs et équipes ont été sélectionnés dans chacune de ces catégories. Le vainqueur final de chaque catégorie sera décidé après les votes d'un panel composé de la Commission Technique de la CAF, des professionnels des médias, des entraîneurs et capitaines des associations membres et des clubs impliqués dans les phases de groupe des compétitions interclubs. Les CAF Awards-2024 couvrent la période allant de janvier 2024 à octobre 2024, conclut le communiqué.

## MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORT

### Walid Sadi remplace Hammad

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi a effectué son entrée dans le nouveau gouvernement de Nadir Larbaoui, en étant désigné nouveau ministre de la Jeunesse et

des Sports. En effet, Sadi supplée à Abderrahmane Hammad, qui n'a pas donc été reconduit dans le nouveau gouvernement. Le nouveau ministre des Sports aura, en tout cas, tout un chan-

tier qui l'attendra, lui qui a réussi en un laps de temps court, à relancer la balle ronde nationale, et mettre fin à certaines pratiques malsaines.

R.S.

## QUALIF'S CAN 2025

### Le Bénin et le Soudan assurent leur qualification

Le Bénin et le Soudan, grâce à leur match nul sur le même score (0-0) face à la Libye et à l'Angola, ont validé leurs billets de qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, lors de la sixième et dernière journée des qualifications ce lundi. Le Bénin qui effectuait un déplacement périlleux à Benghazi en Libye ne devait pas perdre pour assurer sa qualification. Les Guépards, quarts de finaliste lors de la CAN 2019 en Egypte, leur dernière participation à une phase finale, ont arraché un précieux nul synonyme de

qualification (0-0). De son côté, le Soudan participera pour la neuvième fois de son histoire à la phase finale de la CAN, lui qui a remporté le tournoi continental en 1970. Lors de la CAN 2021 au Cameroun, les Soudanais avaient terminé la compétition à l'issue du premier tour. Pour rappel, la sélection algérienne avait assuré son billet de manière précoce grâce à des performances solides tout au long de la compétition, trônant en tête du groupe E avec cinq victoires et un nul, tout comme l'ancien champion en titre le Sénégal. Au total, 21 pays

ont composé leurs billets pour la 35e édition de la CAN prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Les trois derniers tickets en jeu seront distribués ce mardi à l'issue des dernières rencontres de la sixième et ultime journée de qualifications.

**Liste des 21 pays qualifiés :**  
- Afrique du Sud, Algérie, Angola, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Comores, Egypte, Gabon, Guinée équatoriale, Maroc, Nigeria, Ouganda, RD Congo, Sénégal, Tunisie, Mali, Zambie, Zimbabwe, Bénin, Soudan.

## MUAY THAI - KICKBOXING / LIGUE ONE CHAMPIONSHIP

### Victoire de Mohamed Younes Rabah

L'Algérien Mohamed Younes Rabah a battu l'Américain Eddie Abasolo, en combat de la spécialité muay thai, catégorie featherweight, disputé au Lumpinee Stadium de Bangkok (Thaïlande), pour le compte de la Ligue Asiatique One Championship.

Il s'agit du troisième combat pour l'Algérien de 27 ans, surnommé "The Buraq" et qui s'entraîne actuellement avec l'équipe "Mehdi Zatout", fondée par l'ancien champion algérien du même nom. Plusieurs autres combats s'étaient déroulés le même soir au Lumpinee de Bangkok, y compris chez les dames, dont celui de

l'Algérienne Anissa Meksen, qui boxait dans la catégorie "poids paille" de la spécialité kickboxing et qui s'est inclinée contre l'Américaine Jackie Buntan. Chez les messieurs, un des combats les plus attrayants a été celui de champion du monde thaïlandais, Rodtang Jitmuangnon, qui a assez facilement dominé le Britannique Jacob Smith dans la catégorie poids mouches, de la spécialité muay thai. La Ligue One Championship est fréquentée par plusieurs autres combattants algériens, notamment, Elias Mahmoudi, Akram Hamadi, Youcef Esaâd et le jeune Nabil Anane.

## LIGUE 1 MOBILIS

### JSK-PAC en amical ce jeudi à Tizi-Ouzou

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi qu'elle affrontera le Paradou AC dans un match amical prévu le jeudi 21 novembre (15h00) à Tizi-Ouzou, pour meubler le vide généré par le report de leurs prochains matchs de championnat. Ce week-end, les Canaris et les Pacistes devaient accueillir respectivement le MC El Bayadh et l'US Biskra pour le compte de la 10e journée de championnat, mais les deux rencontres ont été finalement reportées à une date ultérieure pour diverses raisons. Ainsi, pour meubler le vide généré par cet ajournement et permettre à leurs joueurs de rester compétitifs, la JSK et le PAC ont décidé d'un commun accord d'organiser

ce match amical. Il s'agit du deuxième report pour la JSK et le Paradou, qui n'ont disputé que huit matchs sur dix depuis l'entame de la saison en cours. Les Canaris sont actuellement sixièmes avec treize points, alors que les Pacistes pointent à la douzième place, avec seulement neuf unités au compteur. Plusieurs duels intéressants sont inscrits au programme de la 10e journée de Ligue 1 qui débute mercredi soir, avec en tête d'affiche le derby algérois entre le MC Alger et le CR Belouizdad. Il y aura également plusieurs duels directs entre clubs de tête, notamment: CS Constantine - USM Alger, Olympique Akbou-ES Sétif et MC Oran-USM Khenchela.

POLOGNE

# Zielinski dit ne pas comprendre les critiques après sa photo avec Ronaldo

Une simple photo peut entraîner une avalanche de critiques. C'est l'expérience qu'ont vécu Piotr Zielinski et Nicola Zalewski vendredi soir. Quelques minutes après avoir été balayés par le Portugal à Porto en Ligue des nations (5-1), les deux joueurs polonais ont été aperçus dans les couloirs du stade du Dragon en train de demander une photo à Cristiano Ronaldo, auteur d'un doublé lors de cette rencontre.

Une image qui a valu de nombreuses critiques, à commencer par d'anciennes légendes de la sélection polonaise. L'une des plus sévères est venue de Jacek Bak, qui n'a pas caché son embarras face à la situation. "Je suis sous le choc. Nous avons perdu par une si grande différence et je vois ensuite les joueurs aller prendre des photos avec Cristiano Ronaldo. Ils sourient et font comme si de rien n'était", a pesté celui qui a disputé deux Coupes du monde avec la Pologne (2002, 2006) auprès du média WP Sportowe Fakty.

## "ILS SOURIENT COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT"

L'ancien défenseur a ensuite sorti la sulfateuse. "Nous perdons 5-1 et je suis censé demander une photo à Ronaldo? N'avons-nous vraiment pas une once d'honneur? De nos jours, les réseaux sociaux sont la chose la plus importante et celui qui télécharge une photo avec Ronaldo en premier est le meilleur... Ce n'est pas la bonne méthode. Faisons d'abord quelque chose sur le terrain. Heureusement que je ne joue plus au football, car il y aurait eu beaucoup de problèmes dans le

vestiaire après un tel match. Pour moi, c'est inacceptable."

Avant de recevoir l'Ecosse lundi soir pour la dernière journée de Ligue des nations, Piotr Zielinski est convaincu qu'il "n'a rien fait de mal". "Nicola et moi sommes allés là-bas, avons demandé une photo et l'avons prise. Je ne suis pas intéressé par ce qui se passe dans les médias et les réseaux sociaux", a rappelé le joueur de l'Inter Milan en conférence de presse. "Pour moi, Cristiano Ronaldo est l'un des meilleurs joueurs du monde. J'en avais envie, j'ai pris une photo et c'est tout. Pour-



quoi n'est-ce pas approprié? Nous avons perdu le match, mais je dois me cacher dans un coin?" Sur une pente glissante, avec une seule victoire sur les huit derniers matchs, la Pologne doit sauver sa place dans la

Ligue A ce lundi. Les coéquipiers de Robert Lewandowski, forfait pour ce rassemblement, sont à égalité de points avec l'Ecosse et ne doivent pas perdre à domicile face à leur rival pour rester au plus haut niveau.

LIGUE DES NATIONS

## L'Espagne termine avec une victoire face à la Suisse

Championne d'Europe cet été, l'Espagne, également tenante du titre en Ligue des nations, a arraché la victoire lundi face à la Suisse (3-2) lors de la sixième et ultime journée pour terminer l'année invaincue en compétition officielle. Déjà qualifiée pour les quarts de finale et assurée de terminer en tête de son groupe, la Roja, qui jouait avec un onze largement remanié, s'en est remis à un pénalty de Bryan Zaragoza dans le temps additionnel (3-2, 90e+3) après l'égalisation tardive d'Andi Zeqiri (85e, 2-2), égale-

ment sur un pénalty concédé par le milieu parisien Fabian Ruiz.

L'Espagne boucle ainsi l'année 2024 invaincue en compétition officielle avec 14 victoires et 3 nuls en 17 rencontres, tandis que la Suisse est reléguée en Ligue B avec seulement deux points en six journées.

Bien lancés dans la partie par un but opportuniste de l'attaquant de Villarreal Jeremy Pino (32e, 1-0) suite à un pénalty raté par le Barcelonais Pedri, les hommes de Luis De la Fuente, qui avait

choisi de faire tourner, se sont laissés surprendre en deuxième période par l'entrant Joel Monteiro (63e, 1-1) avant de reprendre l'avantage grâce à l'ailier de Tottenham Bryan Gil, prêté cette saison à Gérone (68e, 2-1).

Le sélectionneur espagnol a profité de ce match sans réel enjeu pour donner du temps de jeu à ses remplaçants (Pino, Grimaldo, Mingueza, Remiro) et offrir leurs premières titularisations à Marc Casado (FC Barcelone) et Aitor Paredes (Athletic Bilbao).

Le buteur du FC Porto Samu Aghehowa, champion olympique à Paris avec les Espoirs, a également disputé ses premières minutes chez les A après des débuts exceptionnels au Portugal avec douze buts sur ses treize premiers matches.

L'Espagne attend désormais de connaître son futur adversaire parmi les deuxièmes des autres groupes pour les quarts de finale qui se disputeront en mars 2025, avec l'objectif de réaliser un doublé historique.

BRÉSIL

## Marquinhos les supporters à ne pas abandonner la Seleção

Seulement quatrième des éliminatoires pour le Mondial 2026, le Brésil peine à enchaîner. Tenue en échec par le Venezuela (1-1) lors de son premier match de la trêve de novembre, la Seleção voit certains de ses supporters se détourner de l'équipe. Une triste nouvelle pour Marquinhos qui a tenté de lancer un appel en direction des fans avant le duel contre l'Uruguay. "N'abandonnez pas l'équipe brésilienne", a imploré le défenseur du PSG lors de son passage en conférence de presse et comme cité par le journal L'Equipe. "C'est mon troisième cycle de Coupe du monde et je peux dire avec certitude que tout le monde ici est venu pour porter le maillot de l'équipe brésilienne avec beaucoup de fierté, beaucoup de foi, beaucoup d'espoir et beaucoup de dignité." Outre l'absence de Neymar et Rodrygo, blessés, le Brésil sera privé de plusieurs talents offensifs face à la Celeste. Pour défier l'Uruguay, deuxiè-

me de la poule unique de la Conmebol lors des qualifications à la Coupe du monde 2026, les espoirs de la Seleção reposeront donc sur Raphinha, Savinho et le toujours capital Vinicius Jr. Avant ce match qui pourrait permettre à son équipe de récupérer la deuxième place du classement, Marquinhos a rappelé l'engagement de tous les joueurs sélectionnés par Dorival. "Nous vivons ce moment comme si c'était le dernier de notre vie, comme s'il s'agissait d'une occasion unique", a encore lancé le capitaine auriverde face aux journalistes. "En ce qui me concerne, chaque fois que je viens ici, c'est avec beaucoup de fierté et de bonheur. Porter le maillot de l'équipe brésilienne est un privilège pour tout le monde ici." Avant de conclure: "Ne perdez donc jamais cette passion car c'est le Brésil, ce sont les Brésiliens et nous, au sein de la Seleção, sommes très fiers et très honorés d'être ici."

ARESENAL

## Les Gunners ciblent Luis Campos

Edu en partance pour Nottingham Forest, Arsenal se verrait bien piocher au PSG pour le remplacer. Selon les informations de Sky Sports, le club londonien souhaiterait faire de Luis Campos son nouveau directeur sportif. Connu pour sa capacité à dénicher des talents, le Portugais collerait parfaitement à l'ADN des Gunners qui pourraient donc l'approcher pour essayer de le convaincre de signer en Premier League. Toujours selon le média britannique, Luis Campos serait ainsi une cible privilégiée d'Arsenal pour l'été prochain mais se trouverait en concurrence avec Simon Rolfes (Leverkusen) et Roberto Olabe (ex-Real Sociedad). Le nom de Luis Campos aurait même été discuté lors d'une réunion entre dirigeants londoniens dans la foulée de l'annonce du départ d'Edu. Homme-clé du PSG, Luis Campos ne sait toujours pas de quoi sera fait son avenir. Officiellement intégré à l'organigramme du club en 2022, le dirigeant lusitanien arrivera en fin de contrat en juin pro-

chain. Si des discussions se poursuivent pour prolonger l'aventure à Paris, rien n'est signé pour le moment et l'arrivée d'Arsenal pourrait encore fait évoluer les négociations. Comme RMC Sport l'expliquait dès le mois d'octobre, Luis Campos pourrait étendre son bail au PSG pour deux saisons supplémentaires soit jusqu'en 2027. Courtisé en Angleterre, celui qui a permis les découvertes de joueurs tels que Bernardo Silva ou encore Victor Osimhen connaît actuellement une belle période au PSG. Depuis la nomination de Luis Enrique pendant l'été 2023, les deux hommes semblent bien travailler ensemble et malgré le départ de Kylian Mbappé, dont il est proche, Luis Campos n'a pas perdu de son aura au sein du club de la capitale. "Avec Luis, j'ai un contact quotidien, si on ne se voit pas physiquement, nous sommes en contact au téléphone, sinon présentiel. J'ai commencé ce poste en discutant avec lui", expliquait même Luis Enrique début novembre face à la presse.

APRÈS DES PROPOS RACISTES

## Le milieu de Tottenham Bentancur suspendu sept matchs

Le milieu de terrain de Tottenham Rodrigo Bentancur a été suspendu sept matchs par la Fédération anglaise de football (FA) lundi 18 novembre pour des propos jugés racistes envers son coéquipier sud-coréen Son Heung-min, lors d'une interview télévisée. La Fa l'a en outre condamné à une amende de 120 000 euros.

La FA avait engagé une procédure contre l'international uruguayen après un entretien donné à la télévision de son pays en juin dernier. Lors de l'émission Por la camiseta, le présentateur lui avait demandé le maillot de Son, ce à quoi Bentancur avait répondu: « Le maillot de Sonny? Ça pourrait-être celui de son cousin, étant donné qu'ils (sous-enten-

du les Asiatiques) se ressemblent tous. » « Il s'est excusé dès le retour des vacances », avait déclaré fin septembre son coéquipier Son. « J'étais chez moi. Je n'avais même pas réalisé ce qu'il se passait. Il m'a envoyé un long message, et on pouvait ressentir que ça venait du fond du cœur ».

Malgré les excuses présentées par le

joueur uruguayen de 27 ans, la FA, considérant que les faits constituaient une « faute lourde, car (le propos) faisait référence explicitement ou implicitement à la nationalité et/ou à la race et/ou à l'origine ethnique », avait demandé à un comité indépendant de la commission de discipline de statuer sur cette affaire.



JOURNÉES THÉÂTRALES DE CARTHAGE (JTC) 2024

# Une semaine artistique au cœur des grandes causes humanitaires

Du 23 au 30 novembre 2024, la scène culturelle tunisienne s'apprête à célébrer un événement majeur de la scène théâtrale arabe et africaine, les Journées théâtrales de Carthage (JTC) 2024.

Cette 25e édition s'ouvrira sous les feux des projecteurs du Théâtre municipal de Tunis, un lieu emblématique de la culture tunisienne, et promet d'être un rendez-vous inoubliable pour les passionnés de théâtre, tant au niveau national qu'international. Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques, notamment en Palestine et au Liban, cette édition se distingue par un engagement fort en faveur de la justice sociale et des droits humains. Le président du comité directeur, Mohamed Mounir Argui, a souligné que le festival réaffirme «son soutien inconditionnel à la cause palestinienne, en harmonie avec la position officielle et populaire de la Tunisie». Ainsi, un colloque scientifique international intitulé «Théâtre, génocide et résistance: vers un nouvel horizon humaniste» explorera le rôle du théâtre en tant qu'outil de résistance face à l'oppression, avec des invités et des experts venant des quatre coins du monde.

Cette édition ne se contentera pas de défendre des causes justes, elles célébreront également la diversité et la richesse de la création théâtrale à travers une programmation exceptionnelle. En plus de la compétition officielle, le festival propose une sélection variée d'œuvres en dehors de la compétition, notamment des créations en provenance d'Afrique, du monde arabe et même des Amériques avec des spectacles venus du Venezuela, du Brésil et de la Chine.

Parmi les points forts de cette édition, la présentation en avant-première mondiale de la pièce «Star Returning», une création du metteur en scène



samoan Lemi Ponifasio, qui promet d'être un moment phare de la cérémonie d'ouverture. Ce sera une occasion pour le public tunisien de découvrir une œuvre novatrice qui mêle traditions et modernité dans un dialogue interculturel fascinant.

Les JTC 2024 mettront également en lumière le théâtre syrien à travers une programmation spéciale consacrée aux dramaturges et artistes syriens. Cette célébration rendra hommage à la contribution inestimable de la Syrie à la scène

théâtrale arabe, en particulier à ses dramaturges, théoriciens et critiques. Parmi les artistes mis à l'honneur cette année, notons la présence de figures emblématiques comme Duraid Lahham, ainsi que des hommages rendus à des personnalités

ayant marqué l'histoire du théâtre tunisien et arabe, telles que Mamdouh Al Atrash et Sami Al Jamaan.

Outre les spectacles, les JTC 2024 offriront également un riche programme d'ateliers et de colloques destinés à nourrir la réflexion autour du 4e art. Des experts nationaux et internationaux animeront des sessions de formation sur des thématiques diverses, allant de l'utilisation des multimédias dans le théâtre à la direction d'acteur. Parmi les ateliers les plus attendus, citons ceux de Fadhel Jaïbi intitulé «L'acteur et son double» et de Karim Thibi «Musique et corps», qui promettent de bousculer les codes traditionnels du théâtre et de la performance. Les JTC ont toujours été un lieu privilégié de rencontre et d'échange pour les créateurs, artistes et théoriciens du monde entier.

Cette année, le festival mettra particulièrement l'accent sur les dramaturges et les artistes de la diaspora tunisienne, arabe et africaine. Des pièces telles que «Les deux réfugiés» de Mohamad et Ahmad Malas et «Homini Lupus» de Grégoire Gabriel Vanrobays feront écho aux réalités contemporaines des migrants et réfugiés et poseront des questions essentielles sur le rôle du théâtre dans la défense des droits humains.

Cette 25e édition ne manquera pas de faire honneur aux artistes qui ont marqué la scène théâtrale tunisienne, avec des hommages rendus aux comédiens et créateurs disparus tels qu'Abdelmajid Jemaâ, Mourad Karrou et Abdelhak Khamir. Ce sera un moment de gratitude et de mémoire pour ceux qui ont façonné le théâtre tunisien.

## «Let's Make Your Film», les inscriptions sont ouvertes

Let's Make Your Film (LMYF) est une initiative portée par un réseau de techniciens et comédiens passionnés et bénévoles prêts à accompagner de jeunes réalisateurs dans leur première aventure de réalisation d'un court métrage. Les inscriptions pour la 6e édition de «Let's

Make Your Film» sont désormais ouvertes.

LMYF a été créée en 2018 et depuis, l'initiative a accompagné 8 projets cinématographiques.

LMYF offre un accompagnement intégral, du développement jusqu'à la distribution.

Tous les outils nécessaires sont mis à disposition, avec une attention particulière portée à l'organisation et à la logistique des projets. La participation est ouverte aux jeunes talents émergents, auteurs et réalisateurs. Ces derniers peuvent postuler jusqu'au 30 décembre.

## Ridley Scott est déjà prêt à faire un Gladiator 3

«Ça devient aussi financier, ce serait dingue de ne pas envisager une troisième version», a confié le réalisateur. Ce dernier ne cache pas que Gladiator 2 ressemble énormément au premier volet. La suite tant attendue de «Gladiator» n'est pas encore sortie aux États-Unis, mais Ridley Scott a déjà annoncé qu'il travaille sur un troisième opus. Le deuxième volet, sorti le 13 novembre, a reçu de bonnes critiques et engrangé 87 millions de dollars au box-office dans les pays où il est déjà disponible. Lors de la première américaine à Los Angeles, Ridley Scott a confirmé qu'un troisième film était envisagé. Selon lui, les performances internationales du deuxième volet rendent cette suite incontournable, d'autant que le scénario a été conçu pour permettre une continuation. À 87 ans, le réalisateur britannique, connu pour «Blade Runner» et «Thelma et Louise», reste prolifique avec 18 films depuis la sortie du premier «Gladiator» en 2000. Paul Mescal, qui incarne Lucius, le fils de Maximus, a exprimé son enthousiasme pour un éventuel troisième film. Ridley Scott a évoqué une

intrigue différente, s'éloignant des combats dans l'arène pour explorer des enjeux politiques. L'acteur a déclaré qu'il serait intéressé par une évolution du personnage de Lucius vers des intrigues de cour, inspirées de figures comme Michael Corleone dans «Le Parrain». Le deuxième volet, qui sort le 22 novembre aux États-Unis, raconte l'histoire de Lucius, exilé en Numidie, où il devient prisonnier de guerre. Devenu gladiateur après l'invasion romaine menée par le général Marcus Acacius (Pedro Pascal), il est propulsé dans l'arène à Rome par Macrinus (Denzel Washington), un ancien esclave avide de pouvoir. Le film reprend des thèmes et une trame similaires au premier «Gladiator», tout en y ajoutant des échos contemporains sur le pouvoir et la politique. Ridley Scott souligne que les dynamiques de pouvoir présentées dans le film reflètent les erreurs récurrentes de l'Histoire. Le premier «Gladiator» a été un immense succès critique et commercial, remportant cinq Oscars, dont celui du meilleur film et du meilleur acteur pour Russell Crowe

## Cinéma : Quincy Jones récompensé par un Oscar posthume

Le célèbre producteur musical et trompettiste américain Quincy Jones a reçu à titre posthume un Oscar honorifique au cours d'un gala hollywoodien émouvant qui s'est déroulé dimanche devant un parterre de stars. Le titan de l'industrie musicale américaine, connu pour avoir produit des disques à succès pour un véritable panthéon de légendes de l'industrie musicale, allant de Frank Sinatra à Michael Jackson, est décédé d'un cancer du pancréas à l'âge de 91 ans, deux semaines seulement avant de recevoir l'un des prestigieux prix pour l'ensemble de sa carrière décernés par l'Académie lors des Governors Awards. Sa fille, l'actrice Rashida Jones, a accepté l'Oscar en son nom, déclarant à l'audience que le légendaire producteur était «vraiment enthousiaste à l'idée de venir ce soir». «Il disait souvent : Vis chaque jour comme si c'était le dernier, et un jour tu auras raison. Et il a fait cela... la vie

la plus belle et la meilleure», a-t-elle ajouté, sous un tonnerre d'applaudissements. «La vérité, c'est que cet homme a eu un impact tout aussi puissant dans le monde du cinéma», a déclaré l'acteur Jamie Foxx en présentant son prix. Jones a produit des films marquants de Hollywood, notamment La Couleur Pourpre, et reçu plusieurs nominations aux Oscars pour des chansons et bandes originales de films comme De sang-froid et The Wiz. Selena Gomez, Jennifer Lopez et Zoe Saldana figuraient parmi les stars retenant leurs larmes dans le public, tandis que Jennifer Hudson rendait un hommage musical. Organisés par l'Académie des arts et des sciences du cinéma, les Governors Awards honorent chaque année des vétérans de l'industrie cinématographique, dont beaucoup sont considérés comme n'ayant pas été suffisamment reconnus lors des Oscars traditionnels.

# 16



● Alger 33°  
● Ouargla 39°  
● Oran 29°  
● Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

APRÈS L'ARRÊT DE LA PRODUCTION DANS UN CHAMP PÉTROLIER NORVÉGIEN

## LE BARIL PASSE À 73 DOLLARS

Les prix du pétrole ont augmenté de plus de deux dollars lors de la clôture, lundi 18 novembre 2024, après l'annonce de l'arrêt de la production dans le champ pétrolier géant Johan Sverdrup en Norvège. Les prix du pétrole

ont augmenté de plus de deux dollars lors de la clôture, lundi, après l'annonce de l'arrêt de la production dans le champ pétrolier géant Johan Sverdrup en Norvège. Les contrats à terme du Brent ont augmenté de 2,26 dol-

lars, soit 3,2 %, pour atteindre 73,30 dollars le baril à la clôture. Les contrats à terme du West Texas Intermediate (WTI) ont également augmenté de 2,14 dollars, soit 3,2 %, pour atteindre 69,16 dollars le baril.

## LA TERRE A TREMBLÉ DANS LA WILAYA DE JIJEL

Le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG) a enregistré, la nuit dernière à 22h56, une secousse sismique dans la wilaya de Jijel, située à l'est de l'Algérie. Selon un communiqué du centre, l'intensité de la secousse a atteint 3 degrés sur l'échelle de Richter, et son épicerie a été localisée à 5 kilomètres au sud-ouest de la localité de Ziama Mansouriah.

## EN PROVENANCE DU MAROC

## SAISIE DE 2,5 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ À ORAN

Dans un communiqué publié hier, les services de la Gendarmerie Nationale ont annoncé la saisie d'une quantité de 2,5 quintaux de kif traité en provenance du Maroc. D'après la même source, cette opération a été menée au niveau de la wilaya d'Oran où cette quantité dont la valeur est estimée à près de 11 milliards et 260 millions de centimes a été saisie. « Cette quantité de drogue était soigneusement dissimulée dans un camion du type semi-remorque » explique la même source, qui annonce l'arrestation dans le cadre de cette affaire de 7 individus, dont 3 repris de justice.

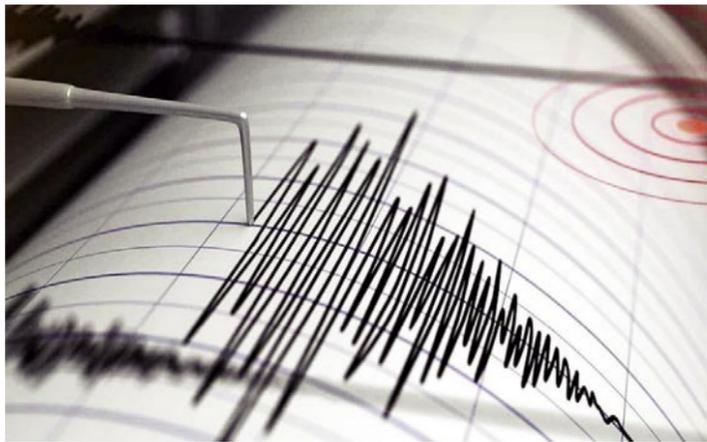
# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 // N°951 // PRIX 20 DA

## RISQUES SISMIQUES EN ALGÉRIE

## Le Japon apporte son expertise

Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale et de l'échange d'expériences dans le domaine de la prévention contre les risques majeurs, une délégation d'experts de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a été reçue au siège de la Délégation nationale aux risques majeurs où s'est tenue une réunion de coordination consacrée à l'examen d'un projet d'évaluation de la vulnérabilité sismique des bâtiments construits en Algérie, dans le but de les réhabiliter ainsi que de définir les priorités, les méthodologies d'évaluation et les moyens utilisés pour mettre en œuvre cette mission, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des col-



lectivités locales et de l'Aménagement du territoire. La réunion a vu la participation de responsables d'un certain nombre d'institutions impliquées dans ce domaine. Il s'agit, notamment,

du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), qui contribue à l'analyse des données sismiques et à l'évaluation des risques, et le Centre national de

recherche appliquée en génie parasismique (CGS), pour apporter une expertise technique dans le domaine de la conception parasismique et de l'évaluation des structures, ainsi que du Centre National d'Etudes & de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB), chargé de l'analyse des matériaux et des techniques de réhabilitation, et de la supervision technique du bâtiment, autorité qui diagnostique les bâtiments et assure le suivi technique des interventions. A cet effet, des experts japonais, en coopération avec leurs homologues algériens, mèneront des études de terrain approfondies dans ce domaine, accompagnées de séances de travail d'échange technique avec les équipes algériennes.

## DES CHEFS D'ENTREPRISES IRLANDAIS EN VISITE EN ALGÉRIE

Des chefs d'entreprises irlandaises opérant dans le secteur des produits laitiers et de bétail effectuent une visite en Algérie pour explorer des opportunités d'affaires et de partenariat. A l'initiative de Bord Bia, l'Office irlandais des produits alimentaires qui organise, en parallèle, un séminaire sur les produits laitiers, la viande et le bétail, cette opération qui vise à renforcer les relations entre les fournisseurs irlandais et les entreprises nord-africaines de produits laitiers, de viande et de bétail permettra à la délégation irlandaise d'établir une étude de marché à Alger et explorer les opportunités d'affaires avec les entreprises locales. Le séminaire, qui a eu lieu le 12 novembre, a mis en avant la réputation de l'Irlande en tant que fournisseur sûr, fiable et

durable de produits alimentaires et de boissons de qualité pour l'Algérie. Pour soutenir le séminaire, Bord Bia a également facilité des visites pour les entreprises irlandaises participantes dans des fermes et des usines de transformation de produits laitiers, de viande près d'Alger, afin d'offrir aux exportateurs irlandais une meilleure compréhension des industries algériennes du bétail et des produits laitiers. En 2023, l'Algérie représentait environ 11% de toutes les exportations alimentaires et de boissons irlandaises vers le continent africain, soit 95 millions d'euros, dont la majorité était constituée d'exportations de produits laitiers. Cela fait de l'Algérie le deuxième plus grand marché africain en valeur, après le Nigeria (160 millions d'euros).

## ORAN : Saisie de 2,5 quintaux de drogue

La brigade de la Gendarmerie nationale à Bethioua a démantelé un réseau criminel dangereux opérant dans plusieurs wilayas. Ce réseau, spécialisé dans le trafic de drogue, représente une menace sérieuse pour l'économie nationale et la santé publique. Cette opération a été réalisée grâce à l'exploitation d'informations précises obtenues par les membres de la brigade, signalant une tentative de transport de drogue à bord d'un camion-remorque. Les forces de l'ordre ont intercepté le véhicule, arrêté son conducteur et découvert

une importante quantité de drogue soigneusement dissimulée sous la remorque. Poursuivant les investigations et en activant des moyens de renseignement, les enquêteurs ont identifié et appréhendé les autres membres du réseau. L'opération a permis l'arrestation de sept individus âgés de 26 à 41 ans, dont trois récidivistes. En outre, deux quintaux et 25 kg de kif traité ont été saisis, pour une valeur estimée à 1,126 milliard de dinars. Les autorités ont également confisqué un camion-remorque, des documents administratifs falsifiés, une

somme d'argent de 73 500 dinars et plusieurs téléphones portables. Une fois les procédures judiciaires achevées, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'Arzew. Ils sont poursuivis pour des chefs d'accusation comprenant la possession, le transport, le stockage et l'achat de stupéfiants en vue de leur revente au sein d'un réseau criminel organisé, le trafic de drogue avec usage de moyens de transport, la falsification de véhicules et de documents administratifs, ainsi que le blanchiment d'argent.

## ORGANISATION DE LA 4<sup>E</sup> ÉDITION DU TRAIL CHREA/BLIDA SAMEDI PROCHAIN

La 4e édition du Trail Chréa/Blida, ou course des champions, aura lieu, samedi prochain, dans la région touristique de Chréa, a-t-on appris mardi des organisateurs. " Cette course sera courue sur un parcours de 24 km de la région touristique de Chréa", a indiqué Ahmed Chahmi, président de l'Association des randonneurs de la ville de roses, organisatrice de cet événement sportif, en coordination avec la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), dans un point de presse animé au siège de l'Association des correspondants et journalistes de la wilaya de Blida. Il a souligné la participation attendue à cette course de 535 coureurs de 27 wilayas du pays, en plus de coureurs de Tunisie et de

Belgique, au moment où les inscriptions se poursuivent toujours. Le départ de cette course, marquée cette année par la participation, pour la première fois, de coureurs étrangers, sera donné à partir de la place Chréa, via nombre de points touristiques et forestiers, dont la forêt El Kestel, la place Krisinia et la route de Tabainet, avant de revenir au point de départ. La course est ouverte à cinq (5) catégories d'âge, à savoir les 18-30 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, 60-69 ans, et les plus de 70 ans. Parallèlement à cette course, un trail des employés des entreprises et instances sera couru sur une distance de cinq (5) km, tandis qu'une course spéciale sera organisée au profit des enfants en guise

d'encouragement de cette catégorie à cette pratique sportive. Cet événement sportif, qui sera clôturé par la remise de prix aux lauréats, " vise la promotion des ressources touristiques de la commune de Chréa, au même titre que le patrimoine culturel de la région de l'Atlas Blidéen, tout en encourageant la pratique des sports de montagne parmi les citoyens", a assuré M.Chahmi. Il a également souligné la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour la réussite de cet événement sportif qui attire chaque année un nombre croissant de participants (287 en 2023), appelant les citoyens à venir en grand nombre à Chréa, pour y créer une ambiance gaie et joviale.